

Perspectives

MARS 2016 - 4€

96

France - Vietnam

revue trimestrielle de l'association d'amitié franco-vietnamienne



Invitation du Premier ministre du Vietnam Nguyen Tan Dung

En visite à Paris dans le cadre de la COP21, le Premier ministre vietnamien Nguyen Tan Dung a invité une délégation de l'AAFV.

Dans le cadre de la conférence de Paris sur le climat 2015 (COP21), le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, M. Nguyen Tan Dung, a conduit la délégation vietnamienne en visite en France. Le 29 novembre 2015, dans un salon de l'hôtel Park Hyatt Paris-Vendôme où a séjourné la délégation, il a reçu pendant plus d'une demi heure, en présence de la presse vietnamienne, une délégation de l'Association d'amitié franco-vietnamienne (AAFV) conduite par Jean-Pierre Archambault, secrétaire général de l'AAFV, et également composée de Nicolas Bouroumeau, secrétaire général adjoint, Hélène Luc, présidente d'honneur, Paul Fromonteil et Benoît Quennedey, membres du bureau, et Alain Ruscio, membre du comité national. Gérard Daviot, président de l'AAFV alors en visite au Vietnam, était excusé.

Dans une atmosphère conviviale, les deux parties ont longuement discuté des perspectives de coopération et d'échanges franco-vietnamiennes.

M. Nguyen Tan Dung a d'abord présenté, au nom du gouvernement et du peuple vietnamiens, les condoléances aux familles des victimes des attentats terroristes. Il a remercié l'AAFV pour son soutien constant au développement des relations d'amitié et de coopération entre Français et Vietnamiens.

Jean-Pierre Archambault a souligné l'importance que revêtent les enjeux de la COP21 pour le Vietnam et l'humanité tout entière, en exprimant son souhait que soient adoptées des normes contraignantes pour les émissions de gaz à effet de serre. Il est revenu sur le soutien et la solidarité apportés par l'AAFV, depuis sa création en 1961, au peuple vietnamien dans sa lutte pour sa libération. Il a mis en exergue le contexte nouveau des relations bilatérales entre nos deux pays depuis la signature en 2013 à Paris du partenariat stratégique entre la France et le Vietnam.

2015 a été une année riche d'anniversaires significatifs pour le Vietnam (au premier rang desquels le 70^e anniversaire de la déclaration d'indépendance, le 2 septembre 1945, et le 40^e anniversaire de la réunification du Vietnam, le 30 avril 1975). Jean-Pierre



Le Premier ministre vietnamien, Nguyen Tan Dung et Jean-Pierre Archambault, Secrétaire général de l'AAFV.

Archambault a rappelé les actions menées par l'AAFV au plan économique, avec l'organisation de journées avec les Chambres de commerce et d'industrie de Paris, Lyon et Toulouse, et le projet de conférence sur la construction d'une industrie numérique au Vietnam, la place des logiciels libres et les enjeux de propriété intellectuelle, en partenariat avec l'AVSE et la société Linagora. Outre sa participation active à la préparation des Assises de la coopération décentralisée de Can Tho, l'AAFV continue à mettre la solidarité au premier rang de ses préoccupations, avec le soutien aux victimes de l'Agent orange, et tout particulièrement à Mme Tran To Nga dans le procès qu'elle a intenté contre 25 firmes états-uniennes qui ont fourni l'Agent orange à l'armée américaine. Enfin, l'AAFV, en partenariat avec l'UGVF et le CID, contribue à une meilleure connaissance du Vietnam, l'année 2015 ayant été marquée par l'organisation, par l'ambassade du Vietnam en France, de la journée des associations d'amitié et de solidarité avec le Vietnam le 6 juin à Montreuil, et d'une table ronde de l'AAFV ayant rassemblé 300 participants lors de la fête de l'Humanité en septembre. L'AAFV est aussi co-organisatrice d'une journée d'information, d'analyses et de débat le 12 décembre 2015 intitulée « Regards croisés sur la Mer orientale ».

A cet égard, M. Nguyen Tan Dung a salué l'importance du combat mené par l'AAFV pour le respect de l'intégrité territoriale du Vietnam, autour notamment de l'appel adressé au secrétaire général des Nations unies et aux partis politiques européens. Les activités menées par la Chine en Mer orientale représentent une menace pour l'ensemble des pays de la région et la liberté de navigation maritime, minant la confiance entre des pays qui devraient être des partenaires.

Hélène Luc a abordé les enjeux de l'essor du tourisme franco-vietnamien (les séjours de courte durée des Français au Vietnam étant désormais exemptés de visas) et s'est félicitée de la création d'une chaîne de production au Viet Nam avec un grand partenaire industriel qui serait l'unique établissement dans le Sud-Est asiatique spécialisé dans la fabrication de ceintures de sécurité pour l'Airbus A320 et dans la fabrication de pièces sophistiquées en composite des A330 et A350.

Elle a également mentionné la discussion par le Sénat, le 17 décembre 2015, du projet de loi tendant à la ratification du protocole de l'Accord-cadre sur le partenariat et la coopération intégrale (PCA) entre le Vietnam et l'Union européenne (UE) et ses Etats membres, signé en novembre 2014 à Bruxelles, et avant l'examen ultérieur du projet de loi par l'Assemblée nationale – alors que seuls quatre pays de l'Union européenne (dont la France) tardent encore à prendre, en droit interne, les mesures nécessaires à son entrée en vigueur.

L'Association d'amitié franco-vietnamienne se félicite de cette rencontre, riche de promesses de coopérations futures, qui traduit un engagement commun au service des idéaux de paix, de justice, de liberté, d'amitié et de solidarité entre les peuples qui guident l'AAFV depuis sa fondation en 1961.

Compte rendu établi par Benoît Quennedey.

La rencontre a donné lieu à un reportage à la TV vietnamienne et à plusieurs articles dans la presse dont :

http://fr.nhandan.com.vn/_mobile_politique/_mobile_relation_internationale/item/1879271-le-vietnam-partage-ses-experiences-en-matiere-d%E2%80%99edification-du-socialisme.html

<http://fr.vietnamplus.vn/le-pm-nguyen-tan-dung-rencontre-le-secetaire-general-de-l-association-d-amitie-francevietnam/69686.vnp>

<http://lecourrier.vn/nguyen-tan-dung-rencontre-un-reponsable-de-l-association-d-amitie-france-vietnam/208635.html>

L'ÉDITO

Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e),

Vous avez entre les mains le n° 96 de *Perspectives*, la revue de l'AAFV. Comme moi vous devez penser qu'il aurait été dommage que soit mis fin à sa parution.

La sortie du n° 95 avec l'annonce de la démission de plusieurs personnes du comité de rédaction a pu jeter le doute sur le devenir de la revue.

Permettez-moi de vous livrer la réalité de ce qui a conduit à cette situation que je ne peux que déplorer.

Lors de mon élection à la Présidence de l'Association, le 23 janvier 2015, j'ai pris l'engagement de mettre en œuvre, à la lettre, les décisions prises par le Comité national à partir des réflexions en Assemblée générale et contenues dans la motion d'orientation.

S'agissant de notre revue *Perspectives*, un comité de rédaction a été validé par la Comité national. J'avais donc pour mission de veiller à ce que celui-ci joue pleinement son rôle. C'est ce qui m'a conduit à faire des propositions d'organisation et de fonctionnement lors du Comité national du 18 avril 2015 avec, entre autres, la mise en place d'un secrétariat de rédaction.

Mais les membres de ce secrétariat, notamment la rédactrice en chef, à qui j'avais fait part de ma confiance pour le travail qu'elle avait assumé depuis plusieurs années, se sont arrogé l'exclusivité de la définition du contenu de la revue. Ils ont privé une majorité de membres du Comité de rédaction de leur droit d'élaboration du contenu et ont refusé que le Bureau national puisse donner son avis sur le sommaire.

Il s'avère donc que l'impossibilité de travailler invoquée par les démissionnaires n'était pas le fait de la Direction nationale de l'Association, ni de la majorité des membres du Comité de rédaction, mais des intéressés eux-mêmes.

Le paroxysme de cette situation a été atteint avec ce numéro dont les conditions de réalisation ont dépassé le niveau habituel du dysfonctionnement.

Ainsi, alors que je suis le Directeur de publication et que j'aurais dû délivrer le bon à tirer, j'ai découvert, comme la majorité des membres du Comité de rédaction, le contenu du numéro lors de sa livraison au siège de l'association.

J'ai donc découvert l'annonce en quatrième de couverture de la démission des membres du secrétariat de rédaction sans que ni

le Bureau national ni le Directeur de publication n'en aient été informés au préalable.

J'ai constaté la disparition dans l'Ours du Comité de rédaction remplacé par une liste de personnes « ayant participé à ce numéro 95 ».

Et j'ai pris connaissance des articles publiés dont un faisait particulièrement problème quant au respect de l'esprit et de l'éthique de notre association (voir à ce sujet la lettre de la page 22).

Je rappelle que *Perspectives* est la revue de l'association financée en grande partie par l'association. Elle doit donc s'imposer un certain nombre de règles de déontologie.

Je suis désolé d'avoir dû faire mon éditorial sur ce sujet mais la situation et les rumeurs me l'imposaient. Mon seul souci a été de tout mettre en œuvre pour poursuivre la parution de la revue.

Je ne saurais trop remercier tous ceux et celles qui, adhérents et non adhérents de l'association, amis, journalistes, historiens, scientifiques, etc, ont permis que la qualité de la revue, de par le contenu et la diversité des articles, soit au rendez-vous et très appréciée des lecteurs et des lectrices.

L'existence même de notre revue *Perspectives*, l'élargissement de sa diffusion sont plus que jamais d'actualité. Je sais pouvoir compter sur la persévérance et la fidélité d'un grand nombre d'amis pour qui cette question est primordiale.

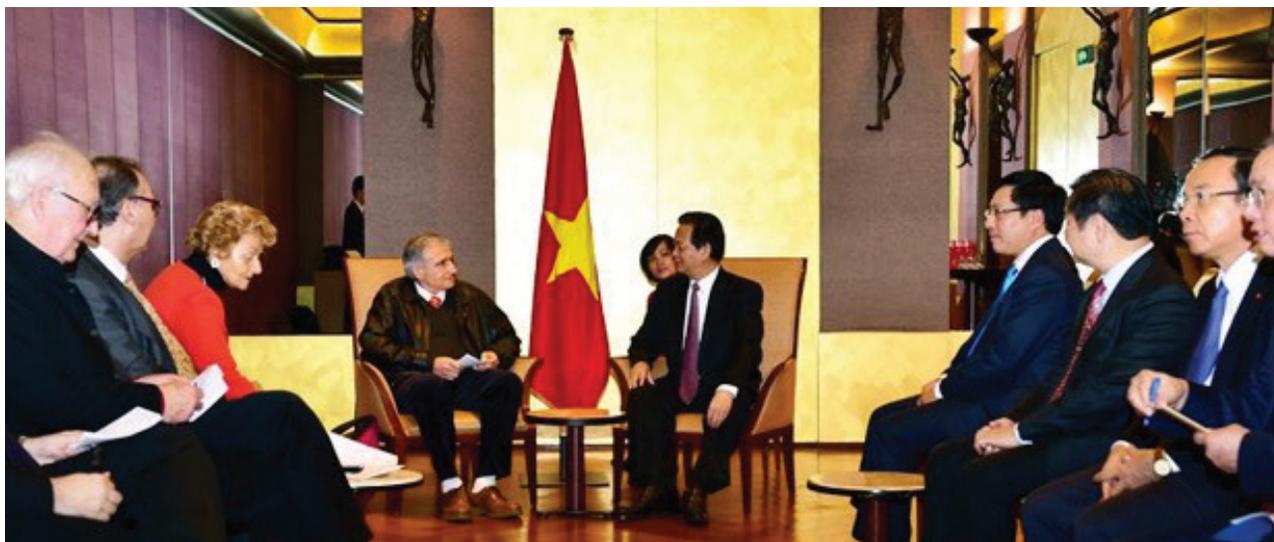
Nous sommes la seule association d'amitié avec le Vietnam à pouvoir nous prévaloir d'avoir une revue, qui plus est de qualité : c'est une grande fierté.

Cependant, il faut être conscient que, comme la grande majorité des associations, nous ne sommes pas épargnés par les difficultés financières. Poursuivre la publication d'une revue comme la nôtre a un coût et nécessite donc des soutiens conséquents, le vôtre comme ceux de nombreux amis.

Ce sont les raisons qui nous conduisent aujourd'hui à lancer une grande souscription dont les motivations et l'organisation figurent en quatrième de couverture. Je vous adresse mes meilleures salutations et toute mon amitié.

Bien cordialement,

Le Président de l'A.A.F.V.
Gérard DAVIOT



La rencontre de l'AAFV avec Nguyen Tan Dung, Premier ministre du Vietnam

TÊT ET LOGICIELS LIBRES

Gérard Daviot et Jean-Pierre Archambault ont participé, au nom de l'AAFV, à la réception organisée par la société Linagora à l'occasion du Têt vietnamien. Linagora, société informatique de logiciels libres, a développé ses activités en 2015 au Vietnam et espère que, grâce à la relance de la coopération TIC entre la France et le Vietnam, l'année 2016 sera encore plus belle. Linagora a donc réuni ses amis et partenaires afin de fêter le passage à la nouvelle année, parmi lesquels S.E.M. Nguyen Ngoc Son, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Socialiste du Vietnam en France.



Céline Charpiot-Zapolsky, Vice-présidente executive Linagora et Directrice générale de Linagora Vietnam ; Alexandre Zapolsky, Président-directeur général de Linagora ; S.E.M. Nguyen Ngoc Son, Ambassadeur du Vietnam en France

LE 12 DÉCEMBRE 2015 : UNE CONFÉRENCE SUR LA SITUATION EN MER ORIENTALE

Le 12 décembre 2015 a eu lieu, à la salle Seven Spirits Paris XIII^e, une initiative « *Regards croisés sur la situation en Mer Orientale* ».

Au programme : exposition (cartes anciennes, édits impériaux...), projection de films (approches géographique et historique de la Mer Orientale, changement unilatéral du statut quo en Mer Orientale par la Chine), conférence - débat avec :

- David Camroux, chercheur au CERI (Centre de Recherches Internationales), Sciences Po Paris : « *Les pays de l'ASEAN face à la montée de la puissance chinoise* ».
- Nguyen Thanh Huong, Sciences Po Paris, membre du groupe d'Etude sur la Mer Orientale : « *Opinions publiques et politiques intérieures de la Chine, des Philippines et du Vietnam* ».
- Pierre Journoud, chercheur à l'Irserm (Institut de recherche stratégique) de l'Ecole Militaire et professeur à l'Université Paul Valéry Montpellier III : « *Le jeu des grandes puissances et des puissances régionales* ».

La discussion s'est poursuivie autour d'un verre. Puis une deuxième partie a proposé une soirée de solidarité avec buffet dînatoire et animation musicale.

L'initiative était co-organisée par l'UGVF, le CID Vietnam, l'UEVF, l'AAFV et le BDTP.

NOTRE ACTIVITÉ SOLIDARITÉ AU VIETNAM EXPLIQUÉE DANS TOUS SES ASPECTS

Le 6 février 2016, une conférence du comité local Gard-Cévennes de l'AAFV a été organisée avec Alain Dussarps

Alain Dussarps est vice-président de l'AAFV-nationale, chargé de la solidarité, responsable de l'ACOTEC (Association pour les coopérations techniques et culturelles au Vietnam). De nombreuses décorations, médailles de l'amitié, du mérite sont venues récompenser son énorme travail humanitaire, mais aussi, à travers lui, les mérites de toute notre association.

Le samedi 6 février, en la salle Verdier gracieusement mise à notre disposition par le comité d'entreprise d'EDF-GDF, quatre-vingts personnes, adhérents, invités, participants au voyage de mars au Vietnam ont écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt notre ami Alain disséquer par le menu toutes les facilités, mais aussi toutes les difficultés qu'il faut parfois surmonter, contourner, pour pouvoir apporter aux Vietnamiens les plus nécessiteux l'aide dont ils ont le plus grand besoin. En 1992, Mme Hoi avait défini le nouveau cadre de notre activité solidarité : la Croix Rouge du Vietnam propose une liste des aides souhaitées, nous en choisissons une ou plusieurs, en fonction de nos possibilités de trésorerie et nous finançons la réalisation effectuée par les Vietnamiens. Le tout sous le contrôle de notre amie Mme Hoi, une femme admirable de dévouement, d'engagement, d'honnêteté, qui a dépassé les quatre-vingts ans et qu'il sera difficile de remplacer... le plus tard possible. En 2006, elle a reçu l'Ordre du Mérite et en 2014 la Légion d'Honneur. A noter qu'une demande de plus en plus sollicitée parmi les paysans pauvres est l'attribution de chèvres, faciles à élever, à nourrir, peu ou pas touchées par les maladies, et qu'ils revendent facilement aux Chinois qui en sont friands. A la fin de l'exposé, appuyé sur une projection de diapositives, il y eut de nombreuses questions posées par les participants, notamment sur le grave problème de l'Agent orange, cette abominable bombe à retardement laissée au Vietnam par l'armée américaine. Alain Dussarps répondit chaque fois de façon très précise. La fin du débat fut suivie par un long moment de convivialité



Gérard Terrier et Alain Dussarps (avec le micro).



autour de boissons et de quelques gourmandises. Plusieurs personnes ayant souhaité recevoir plus d'informations sur notre association et ses activités ont laissé leurs coordonnées. Quelques-unes ont emporté un bulletin d'adhésion. Les invités repartis, une quinzaine d'adhérents a terminé la soirée en partageant avec Alain un excellent repas vietnamien au restaurant Le Meylan. Cette conférence, très instructive, a été une parfaite réussite, et nous ne saurions que recommander aux autres comités AAFV, et peut-être au-delà, de profiter de l'entière disponibilité d'Alain Dussarps pour de telles initiatives.

Yves Yagues

LE TÊT DU COMITÉ LOCAL DE LA ROCHELLE

Afin de marquer le début de l'année du Singe avec une semaine d'avance, c'est l'atelier cuisine du Comité de La Rochelle qui a organisé cette année une petite fête, le samedi 30 janvier, dans une jolie salle bien équipée prêtée par la municipalité de la Rochelle. Les membres de l'atelier cuisine secondés par quelques autres adhérents, se sont réunis dès 15 h afin de confectionner plusieurs plats typiquement vietnamiens qui ont été servis à partir de 19 h. à tous ainsi qu'à d'autres adhérents et personnes intéressées moyennant une participation aux frais... Une petite tombola a également été organisée. Les bénéfices recueillis serviront à financer de nouvelles opérations de solidarité avec des populations démunies du Viêt Nam...

Patrice Cosaert



MISSION DU PRÉSIDENT GÉRARD DAVIOT À HANOÏ DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2015

Ce séjour fut l'occasion de rencontrer un certain nombre de responsables d'organisations et d'associations amies, de faire le point sur les dossiers en cours ou à venir et sur les grands rendez-vous prévus au cours de l'année 2016. Arrivé le vendredi 13 novembre, j'ai participé à une réunion de travail avec le PACCOM, qui a en charge de monter et valider les dossiers de coopération dont notre association est porteuse. Cette rencontre m'a permis de formuler certaines remarques sur le traitement des dossiers dits « de demande de travail » et les exigences excessives des administrations vietnamiennes. Je n'en ai pas moins déposé le dossier pour les coopérations en cours et à venir. Alain Dussarps, alors sur place, se chargeant de faire valider quelques documents par l'Ambassade de France, tel qu'il nous l'était demandé, et de prendre toutes dispositions pour les traductions.

Les autres temps forts de cette délégation auront été les rencontres avec le VUFO et l'Association Sœur d'Amitié et de Coopération Vietnam-France. Ces rencontres ont permis de faire le point sur les relations qui unissent nos organisations depuis de nombreuses années, des échanges réciproques d'amitié au niveau d'une coopération toujours plus fructueuse permettant à notre association d'être porteuse de multiples projets pour venir en aide aux populations en difficulté économique sous les formes les plus diverses (voir les rapports d'Alain Dussarps).

J'ai pu à cette occasion renouveler tout l'intérêt porté par notre association aux évolutions du Vietnam aujourd'hui, aux enjeux de son développement, aux problèmes auxquels il se retrouve confronté, tels que le conflit en mer Orientale, les contraintes liées au climat et pour lesquelles le Premier ministre vietnamien participait alors en France à la COP 21. Nous avons de même échangé sur l'organisation en 2016 des Assises de la Coopération décentralisée de Can Tho et le souhait formulé en commun par nos associations d'y être invitées officiellement.

Cette mission s'est terminée le 16 novembre par une invitation d'Alain Dussarps et moi-même à une réception officielle pour le 65^e anniversaire de la création du VUFO.

Gérard Daviot



Les lieux de la Solidarité : la province de Tien Giang

La province de Tien Giang fait partie du Delta du Mékong, le long du fleuve Tien un des bras du Mékong. Avec les fleuves Go Cong et Gia Dinh et un réseau de canaux le transport fluvial est très développé. L'économie de la province repose sur l'agriculture : riz, fruits surtout noix de coco, mangue, ananas, ramboutan, pamplemousse et jaque.

Les principales attractions touristiques sont : la ferme aux serpents de Dong Tam, la pagode de Vinh Trang, l'île Thoi Son, Dong Thap Muoi (plaine des joncs) et surtout le marché flottant de Cai Be. Pour découvrir la vie dans le delta et s'en imprégner, il faut visiter un marché flottant ; il faut arriver dès le lever du soleil pour admirer les gros bateaux remplis essentiellement de fruits qui annoncent leur marchandise en accrochant un bel échantillon bien mûr de leur production au bout d'une longue perche. Ainsi, les acheteurs, naviguant sur de plus petites embarcations, n'ont-ils pas besoin qu'on leur crie de quoi il s'agit et s'approchent du bateau qui vend ce dont ils ont besoin. Les transactions se font au-dessus de l'eau et l'on assistera à de jolis lancers de fruits d'une embarcation à l'autre.

Il ne faut pas manquer d'aller en barque sur l'île de Tan Long pour y manger des fruits et faire une promenade à pieds.

Lors de notre mission en Novembre avec Roland Dani, nous nous sommes rendus dans la commune de Phuoc Trung, district de Cai Bai, où dix familles avaient reçu chacune deux chèvres (dix millions de dôngs). Nous avons rencontré trois de ces familles. Ce

qui nous a surpris : les enclos des chèvres étaient en parfait état contrairement aux misérables paillotes des bénéficiaires.

Nous avons d'abord rendu visite à une famille très pauvre de quatre personnes dont le mari travaille comme maçon. Sa femme était particulièrement heureuse car une des chèvres avait eu quatre chevreaux et l'autre trois (en principe un à deux petits par portée). Elle allait pouvoir rapidement rendre deux petites chèvres qui seront remises à une autre famille.

La deuxième visite fut chez une veuve avec six enfants qui élève des oies et canards. Ses deux chèvres étaient sur le point de mettre bas.

Enfin nous avons rencontré une jeune femme qui élève seule ses deux petites filles dans une petite paillote (quel contraste avec la grande maison neuve en dur de ses voisins !). Ses deux chèvres ne devaient pas tarder aussi à avoir des petits.

Nous avons pu voir combien le choix des familles était judicieux. Contrairement aux régions montagneuses, ici, les chèvres vivent enfermées la majorité du temps mais il n'y a pas de souci pour la nourriture. Les trois femmes bénéficiaires étaient très heureuses d'avoir reçu chacune deux animaux et remercient chaleureusement les donateurs. Elles vont rapidement quitter le seuil de pauvreté. Les autorités et la Croix Rouge adressent aussi leurs remerciements et espèrent de nouvelles réalisations.

Dans cette province nous avons participé au financement de sept réalisations : un dispensaire, deux maternelles dont celle portant le nom de Charles Fourniau dans la commune de Tan Hung, district de Cai Be, un microcrédit vannerie, deux microcrédits, un élevage de chèvres et un de truies.

Alain DUSSARPS



Solidarité AAFV 2015

En 2015 notre association a permis le financement de douze réalisations dans onze provinces.

Le national a répondu à la sollicitation de la Croix Rouge de la province de Khanh Hoa pour un microcrédit élevage de truies et artisanat dans la commune de l'ethnie Ra Clay Thanh Son, district Khanh Son. Vingt-deux familles ont reçu chacune deux truies et du matériel artisanal.

Le comité Gard-Cévennes a continué le parrainage de soixante familles ayant des victimes de la dioxine dans la province de Phu Yen et l'aide à l'orphelinat de la pagode de Vung Tau. Dans la province de Lai Chau ce comité a permis la remise de quarante chèvres à vingt familles des ethnies Nung et Thai de la commune de Thu Ta, district de Xi Man. Dans la province de Hau Giang, en coopération avec le **comité Toulon-Var** et la CCAS, il a permis la construction d'une école maternelle.

Le comité Montpellier-Hérault a poursuivi la distribution de bourses universitaires à Hanoi et Hué et son aide à la scolarisation des enfants des rues à Ho Chi Minh Ville. Suite à la demande de la Croix Rouge de la province de Nghe An, le comité de Montpellier-Hérault a financé des vaches dans la commune de Dien Doai, district Dien Chau. Seize familles très pauvres ont reçu un animal dont une dame âgée de soixante-dix-huit ans qui avait toujours rêvé d'avoir une vache.



La remise de bourses scolaires du comité local de Choisy-le-Roi dans la province de Dak Lak.

Les comités Franche-Comté et Paris-Ile de France se sont réunis pour financer un microcrédit d'élevage de chèvres dans la province de Lai Chau. Vingt familles de l'ethnie H'Mong ont reçu chacune deux chèvres.

Le comité Choisy-le-Roi-Val de Marne a remis à Hanoi douze bourses universitaires et, dans la province de Dak Lak, dix bourses scolaires. En outre, ce comité a financé en France : le Grand Prix, les frais de déplacement d'une étudiante vietnamienne venue en France et de gymnastes françaises allant à Hanoi.

Le comité de La Rochelle a aidé un orphelinat à Ho Chi Minh Ville. Un grand merci de la part des bénéficiaires et des autorités aux adhérents de notre association qui ont collecté l'argent nécessaire à la réalisation de ces petits projets très efficaces. Le groupe de travail « Solidarité » s'associe à ces remerciements.

Alain DUSSARPS

Les sociétés productrices de l'Agent Orange assignées devant un tribunal français

Quarante ans après la fin de la Guerre du Vietnam, le conflit continue de faire des victimes. Les vétérans et les populations touchées par les épandages de l'Agent Orange souffrent de nombreuses pathologies tandis que leurs descendants sont bien souvent lourdement handicapés (membres manquants ou atrophiés, arriération mentale...) ou pâtissent d'un état de santé précaire, conséquences de la dioxine subsistant tant dans l'organisme de leurs parents que dans leur environnement.

En dépit des actions en justice engagées au cours des années afin que soit reconnue la responsabilité du gouvernement américain et des sociétés productrices de l'Agent Orange, seuls les militaires américains ont bénéficié d'une aide financière de la part du gouvernement américain et aucune décision de justice n'affirme leurs responsabilités. En effet, l'immunité dont le gouvernement bénéficie pour les actes commis en période de guerre empêche toute reconnaissance de sa responsabilité. Les vétérans américains se sont donc tournés vers les plus importantes sociétés productrices de l'Agent Orange dans le cadre d'une class action (action de groupe) en réparation pour empoisonnement. Ces dernières ont alors préféré signer un accord amiable en 1984 mettant fin à l'action et promettant le versement d'une somme de 180 millions de dollars au fond de compensation au bénéfice des vétérans malades et de leurs descendants plutôt que de voir reconnaître leur responsabilité devant les juridictions américaines. Un tel jugement aurait en effet créé un précédent plus que préjudiciable pour les fu-

tures actions en justice contre ces sociétés.

L'Association des victimes de l'Agent Orange/dioxine du Vietnam, la VAVA, a également tenté de faire reconnaître la responsabilité des sociétés productrices et d'obtenir réparation par voie diplomatique et devant les juridictions américaines. Une class action a ainsi été présentée en janvier 2004 pour crime contre l'humanité et crime de guerre. Malheureusement, le tribunal de première instance rejeta la demande au motif que l'Agent Orange ne constituait pas un poison en droit international. Dès lors, l'utilisation de ce produit en tant qu'herbicide n'était pas interdite par les conventions internationales. L'appel fut débouté et le pourvoi en cassation un échec, la Cour Suprême ayant refusé d'examiner la question en 2009.



Au Village de l'Amitié de Van Canh

Les vétérans sud-coréens ont eu plus de succès de leur côté. Au terme d'une procédure engagée en 1999 à l'encontre des sociétés Monsanto et Dow Chemicals, la Cour Suprême Sud-Coréenne a estimé en 2013 que la corrélation entre l'Agent Orange et certaines pathologies cutanées dont souffraient les vétérans ayant combattu aux côtés des soldats américains était établie. Néanmoins, la Cour Suprême a refusé de constater un lien de causalité entre l'Agent Orange et de nombreuses autres maladies (cancers, diabète...), excluant dès lors toute compensation pour ces maux, et a ainsi renvoyé un second litige devant la Haute Cour de Séoul.

Les tribunaux français n'ont jusqu'à présent pas eu à juger de la responsabilité des sociétés productrices de l'Agent Orange. Or, une procédure engagée par Mme Trân Tô Nga, une française d'origine vietnamienne de 73 ans, va pousser nos juges à se prononcer dans un avenir proche.

Mme Nga a été exposée à l'Agent Orange à plusieurs reprises pendant la guerre et souffre aujourd'hui de nombreuses pathologies : un diabète de type 2, une Alpha Thalassémie, de nombreux nodules et calcifications et un système immunitaire affaibli ayant causé une tuberculose surinfectée. Ses enfants sont également touchés : sa fille ainée décède à 17 mois de la tétralogie de Falot, sa cadette souffre d'alpha-thalassémie, une maladie du sang, et sa benjamine de chloracné, une maladie cutanée. Quant à ses petits-enfants, ils sont d'une santé fragile et sont atteints de différents maux liés à la dioxine.

Aujourd'hui, Mme Nga poursuit devant le Tribunal de Grande Instance d'Evry 26 sociétés chargées de la production de l'Agent Orange pendant la Guerre afin d'engager leur responsabilité sur le fondement des articles 1382 et 1383 du Code Civil. Mme Nga est assistée par Maître William Bourdon du Cabinet Bourdon et Forestier et ses collaborateurs. Douze des sociétés mises en cause se sont déjà manifestées dans le cadre de la procédure.

Deux audiences de mise en état ont eu lieu les 16 avril et 18 juin derniers. Une audience de mise en état est une procédure réservée aux avocats, visant à organiser les aspects pratiques des futurs débats. Un calendrier a ainsi été établi afin de planifier la suite de la procédure et les échanges d'écriture sur les nombreux points qui seront discutés tout au long du procès : la recevabilité de l'action, la loi applicable, l'existence d'une faute des sociétés mises en cause, le préjudice subi par Mme Nga et le lien de causalité entre ces deux derniers éléments.

Il s'agit d'un litige international complexe et il est évident que les défenderesses vont contester chacun des points soutenant la demande en justice de Mme Nga. Quelques défenderesses ont déjà soulevé un incident de communication des pièces, demandant la production de nouvelles pièces au soutien de l'argumentaire de l'assignation. Elles considèrent que les pièces d'ores et déjà fournies ne sont pas suffisantes. Or, l'assignation ne constitue

qu'une première étape de la procédure, de nouvelles pièces peuvent donc être produites au soutien des conclusions au fond de Me Bourdon. Il s'agit donc d'une première manœuvre dilatoire visant à gagner du temps avant la discussion au fond de la responsabilité des défenderesses.

Les sociétés défenderesses contesteront en premier lieu la compétence des juges français, bien que, selon les avocats de Mme Nga, le juge français soit compétent grâce à la nationalité française de Mme Nga, ainsi que la loi applicable.

L'un des principaux débats de ce procès tournera autour de l'existence d'une faute. La responsabilité civile ne requiert pas d'intention de nuire pour la reconnaître. Ce qui est donc reproché aux défenderesses, c'est d'avoir, d'une part, sciemment fourni à l'armée un produit dont elles connaissaient la toxicité et, d'autre part, d'avoir manqué aux règles de sécurité qui auraient pu limiter la teneur en dioxine du produit final. En effet, suite à l'obligation légale qui leur était faite de suspendre leurs autres contrats afin de privilégier la production de l'Agent Orange, les sociétés défenderesses ont accéléré le processus de fabrication alors même qu'une combustion lente à basse température aurait permis de diminuer la quantité de dioxine, et ce en toute connaissance des conséquences sanitaires pour les populations qui y seraient exposées.

L'autre enjeu de ce procès sera de prouver le lien de causalité entre l'exposition de l'Agent Orange et les pathologies développées par Mme Nga et sa famille. Ses avocats considèrent qu'établir un tel lien ne devrait pas être problématique dans la mesure où le système d'indemnisation des vétérans américains établit une présomption de causalité entre l'exposition et certaines pathologies développées par les vétérans américains et leurs descendants. Parmi les pathologies concernées, on retrouve les maladies dont souffrent Mme Nga et ses enfants et petits-enfants. La reconnaissance d'un lien de causalité créerait un précédent important pour toutes les personnes touchées par l'Agent Orange. Néanmoins, il faut noter que les juridictions sud-coréennes, de leur côté, n'ont pas suivi la présomption du système d'indemnisation américain.

Les avocats de Mme Nga sont confiants en ses chances de succès. C'est pourtant une lutte de longue haleine qui s'engage et un travail colossal qui les attend. Outre la complexité de l'affaire, chacune des 26 parties aura l'occasion de produire des conclusions soutenues par de nouvelles pièces, auxquelles les avocats de Mme Nga devront répondre.

L'introduction de l'action a déjà entraîné de nombreuses dépenses. Outre les honoraires des avocats et les frais de traduction engagés et à venir, il a fallu délivrer l'assignation par voie officielle à chacune des 26 sociétés défenderesses résidant aux Etats Unis. En outre, les avocats des sociétés américaines n'hésiteront pas à user de toutes les techniques dilatoires à leur disposition afin de ralentir l'action dans l'espoir d'épuiser les fonds, et peut-être même l'énergie, de Mme Nga. A cet égard, il est évident que si le TGI d'Evry devait donner raison à cette dernière, les défenderesses feraient appel, ce qui impliquerait quelques années supplémentaires de procédure. La poursuite de l'action dans de bonnes conditions repose donc sur la récolte de fonds pour permettre à Mme Nga de payer ses frais de justice.

L'opinion publique a été sensibilisée aux conséquences sanitaires et environnementales dramatiques de l'Agent Orange mais cette connaissance reste sommaire. Ce procès est donc l'occasion pour le grand public de l'approfondir. Ce premier procès français peut également ouvrir la porte à d'autres actions en justice de victimes de l'Agent Orange en établissant une jurisprudence reconnaissant la responsabilité des sociétés productrices. Pour cela, il faudra attendre le jugement du TGI d'Evry, qui ne devrait pas intervenir avant de longs mois.



Mme Trân Tô Nga en compagnie du BN de l'AAFV lors d'une émouvante rencontre.

*Sandrine Le Pironnec,
membre du Comité national du Village de l'Amitié*

Présence médicale française au chevet du peuple vietnamien, la continuité

Beaucoup de médecins hospitaliers français ont travaillé depuis 25 ans à Hô Chi Minh Ville avec le Professeur Duong Quang Trung (décédé le 29 juin 2013). Maintenant, nous mesurons que ce fût un privilège, une chance pour nos deux pays. Les vicissitudes de l'Histoire ont pu momentanément nous séparer mais, grâce à nos attachements partagés, ce ne pouvait être une rupture : De Calmette à Yersin, de Grall à Huard, les grands établissements de recherche médicale, de formation et de soins au Viêt Nam ont été l'œuvre du Corps de santé militaire. En posant la première pierre du Mémorial des Guerres en Indochine de Fréjus en 1989, Jacques Chirac appelait à « *retrouver une coopération sous d'autres formes* » : Des artisans de paix ont œuvré ensemble pour rebâtir des échanges équilibrés.

Alain Dussarps rappelle dans le site de l'AAFV que, dès 1985, les Drs Henri Carpentier et Jean Oberti ont équipé, avec Mme le Pr Nguyen Thi Hoi, directrice-adjointe de l'Institut Pasteur, un Laboratoire de fabrication de BCG car, aux lendemains de la guerre, la tuberculose flambait. En 1987, mon Service au Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël a accueilli les premiers chirurgiens vietnamiens en recyclage dans les hôpi-

soulignait : « *au Viêt Nam, on donne toujours aux enfants ce qu'il y a de plus beau* » ! C'est un hommage aux centaines de médecins militaires qui se sont succédés depuis 1860 dans ce très ancien hôpital général français de 400 lits, au service de la population jusqu'en 1976.

« Si l'anglais est la langue du marché, le français est la langue de la fraternité » !

Dans une ville où l'usage du français s'efface, ViêtNamitié et l'Association des Anciens de Grall (AAAHG) n'avaient pas réussi jusqu'ici à rétablir de vrais programmes d'échanges et de coopération. Seuls des contacts amicaux se cultivaient au nom d'une certaine nostalgie partagée.

Des travaux de rénovation du Service de réanimation pédiatrique ont été conduits et financés par la France sous l'impulsion et la conduite du Pr José Courbil, ancien de Grall et du Pharo. Des médecins belges, francophones, ont développé une coopération espacée. Mais un véritable renouveau vient seulement de s'instituer, après 25 ans de rencontres et d'amitié, grâce à la présence prolongée au Viêt Nam d'un neurologue français, ancien Chef de



Corps des médecins militaires français en service à l'Hôpital GRALL en 1975

taux français. Cette coopération sans précédent, rétablie par ViêtNamitié et l'Association Médicale des Vietnamiens de France (UGVF), a fait tache d'huile et ils sont aujourd'hui très nombreux.

Au cœur de Saïgon, l'Hôpital Grall, magnifique témoin de l'œuvre médicale française, a été tenu jusqu'en 1976 par des coopérants militaires, anciens de l'École de Médecine Tropicale du Pharo de Marseille. Mais nos gouvernants, trop à la remorque des injonctions des États-Unis et sans prendre la mesure de l'enjeu, ont interrompu cette coopération. Aujourd'hui, cet hôpital général est entièrement consacré à la pédiatrie et le Comité populaire lui a restitué le nom de Grall accolé à Bênh Viênnhi Dong Hai (Hôpital des Enfants n° 2) car sa directrice, Mme le Dr Chau, le

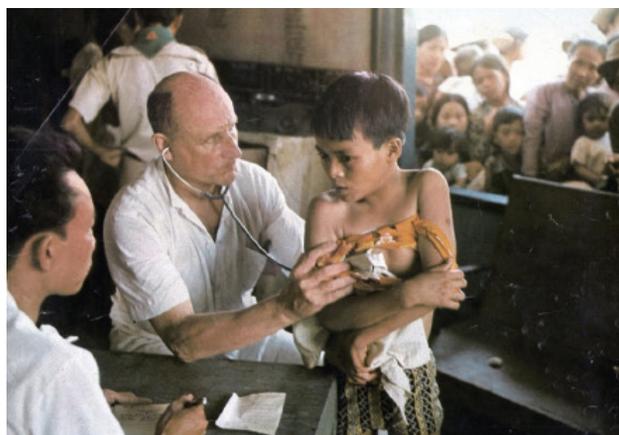
service au Val de Grâce et Professeur à l'Université de Genève, qui assure officiellement des consultations spécialisées bénévoles à Hà Nôi et à l'Hôpital ND2-Grall de Hô Chi Minh Ville. Un don généreux au Fonds "Solidarité Santé Navale" (FSSN) de la part du Dr Zwingelstein, ancien neuropsychiatre de Grall, et de son épouse saïgonnaise procure au Pr Pierre Jallon des moyens d'actions. La Convention d'attribution signée entre le FSSN et ND2-Grall, par tranche annuelle de 7000 € renouvelable, est déjà en œuvre.

*Dr Louis REYMONDON
Président de ViêtNamitié,
membre du Comité National de l'AAFV
Ordre de l'Amitié du Viêt Nam*

Un beau projet de coopération médicale vietnamo-française à Hô Chi Minh Ville

Ce projet vise à soulager les enfants atteints d'épilepsies pharmaco-résistantes relevant de la neuro-chirurgie. Dès la mi-octobre 2015, le FSSN a donc financé une mission à ND2-Grall du Pr Olivier DELALANDE, neurochirurgien très expérimenté en ce domaine à la Fondation Rothschild à Paris, à la demande du Pr Pierre JALLON qui lui a présenté 3 cas observés lors de ses consultations bimensuelles dans le Service de Neuro-Pédiatrie. Les indications étaient très précises :

- Une callosotomie chez un enfant de 6 ans présentant des crises atoniques multiples (plus de 40 crises par jour) dans le cadre d'un syndrome de Lennox Gastaut non lésionnel.
- Une hémisphérectomie chez un enfant de 9 mois présentant une volumineuse malformation corticale ayant entraîné un syndrome de West pharmaco-résistant.
- Une hémisphérotomie chez un enfant de 5 ans, présentant un syndrome de Rasmussen.



1976
Pr Raymond MAZAUD (Bx 38), GRALL, Saïgon

Finalement, seuls les deux premiers enfants ont été opérés, le Pr Delalande ayant préféré attendre pour le troisième car les crises étaient peu fréquentes et peu invalidantes et le déficit moteur peu conséquent. Aux dernières nouvelles les opérés vont bien, le premier n'ayant plus de crise depuis l'opération. Une seconde mission est déjà prévue en octobre 2016 pour opérer 2 enfants à Hanôï puis, probablement, 4 ou 5 à l'Hôpital ND2-Grall de HCMV. La formation des chirurgiens vietnamiens à ces méthodes très fines et spécialisées est programmée, objectif majeur de cette coopération.

Ainsi, "Solidarité Santé Navale", l'esprit et les compétences de notre Ecole de Bordeaux et du Pharo sont bien de retour dans ce haut-lieu de la médecine militaire française outre-mer qu'a été l'Hôpital Grall jusqu'à la réunification du Viêt Nam. Avec toujours notre devise : « *Mari transve mare, hominibus semper prodesse* » (Sur mer et au-delà des mers, toujours servir les hommes).



2016
Pr Pierre JALLON (Bx 65), ND2-GRALL, HCMV

Un parallèle saisissant... 40 ans les séparent... mais ils sont là !

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél. domicile : Portable : e-mail :
 profession (si retraité/e, dernière exercée) : Année de naissance :

| | | |
|---|-------------------------------------|------|
| <input type="checkbox"/> Première adhésion | <input type="checkbox"/> Réadhésion | |
| <input type="checkbox"/> Personne non imposable ou étudiant | | 10 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation de base | | 30 € |
| <i>voir la note ci-dessous</i> | | |
| <input type="checkbox"/> Cotisation de soutien (à partir de 75 €) | | € |
| En outre, je fais un don de | | € |

| | | |
|--|---------------------------------------|------|
| <input type="checkbox"/> Premier abonnement | <input type="checkbox"/> Réabonnement | |
| <input type="checkbox"/> Adhérent | | 10 € |
| <input type="checkbox"/> Non-adhérent | | 20 € |
| <i>La revue « Perspectives France Vietnam » paraît quatre fois par an. Elle constitue un lien entre les amis du Vietnam.</i> | | |

Ci-joint un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'AAFV d'un montant de

Date et signature :

Faites connaître la revue « Perspectives France Vietnam »... et le site national de l'Association www.aafv.org

NOTE : Les articles 200 et 238 bis du Code général des Impôts prévoient que certaines cotisations et dons consentis aux organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu vous sera adressé début 2017. L'AAFV est une association d'intérêt général autorisée à recevoir des dons et des legs par décision en date du 8 juin 2008 délivrée par la Direction des Services Fiscaux de la Seine Saint Denis.

**BULLETIN D'ADHÉSION À L'AAFV ET/OU D'ABONNEMENT
 À PERSPECTIVES FRANCE VIETNAM POUR L'ANNÉE 2016
 à retourner à l'AAFV, 44, rue Alexis Lepère, 93100 Montreuil**

Les relations franco-vietnamiennes, de la bataille de Dien Bien Phu au partenariat stratégique

(Débat AAFV, Fête de L'Humanité, 12.09.2015)

Dresser en quelques lignes un panorama des relations franco-vietnamiennes sur plus d'un demi-siècle relève de la gageure. On nous pardonnera ici d'opérer délibérément un choix, parmi les nombreuses vicissitudes de cette histoire, en faveur de quelques images emblématiques de la volonté des dirigeants et des citoyens des deux pays de bâtir une relation constructive malgré d'indéniables résistances.

La première reflète un paradoxe apparent, consubstantiel à la colonisation et à son héritage. Nous sommes en avril 1954, à proximité de la colline A1 que les Français nomment Eliane 2, au plus fort de cette bataille acharnée, insensée, que se livrent des dizaines de milliers d'hommes à des centaines de kilomètres de Hanoi, dans la plaine de Dien Bien Phu. Parachuté par avion, un colis qui devait atteindre les lignes françaises tombe soudainement entre les mains d'un soldat de l'Armée populaire du Vietnam. Il découvre en l'ouvrant un roman français qu'il remet aussitôt à un officier francophone. Ô surprise, voilà le premier roman de François Sagan, *Bonjour Tristesse*, entre les mains d'un intellectuel de l'APV, professeur de civilisation russe épris, comme bien d'autres de sa génération, d'histoire et de littérature françaises. Profitant de rares moments de détente, entre les combats inouïs livrés dans ce « coin d'enfer », l'officier vietnamien le dévore, presque littéralement, sans boudier son plaisir. Le pistolet d'une main, pour abattre l'injuste domination coloniale ; le roman de l'autre, pour nourrir l'esprit de résistance et voyager par l'imagination dans des univers insoupçonnés, c'est la première image, puisée au cœur de cette communauté de souffrances formée par les combattants français et vietnamiens.

La deuxième image est celle des visages pénétrés d'émotion de deux hommes d'État à l'occasion de leur première rencontre, le 11 juillet 1954 en pleine conférence de Genève : Pierre Mendès France, président du Conseil de la IV^e République depuis moins d'un mois mais opposant farouche à la poursuite de la guerre en Indochine depuis 1950, et Pham Van Dong, Premier ministre d'une République Démocratique du Vietnam encore jeune et fragile, malgré sa grande victoire militaire. Collaborateur de Mendès France, Claude Cheysson aperçoit quelques larmes couler furtivement sur leurs visages. L'émotion est à la hauteur de leur combat respectif pour la négociation et pour la paix. Elle exprime la fin d'une guerre longue et coûteuse ; la promesse de lendemains plus heureux, même si chacun pressent que le chemin vers la normalisation sera long et parsemé d'embûches.

Troisième image : plutôt que celle bien connue du général de Gaulle, à la tribune du stade flambant neuf de Phnom Penh, condamnant solennellement l'engagement militaire des États-Unis en Asie du Sud-Est, ce 1^{er} septembre 1966, et tendant la main au petit Cambodge neutraliste et quelque peu désarmé de Norodom Sihanouk, retenons une image moins médiatique mais emblématique de l'effervescence militante, associative et humanitaire qu'a soulevé la guerre du Vietnam et son impact meurtrier sur les populations civiles : le colloque pionnier réuni à Paris par l'AAFV, en novembre 1966, sur la terrible guerre chimique au Sud-Vietnam. Rejoints et soutenus dans ce combat par d'autres partenaires, comme l'Association médicale franco-vietnamienne,

Charles Fourniau et l'AAFV qu'il dirigeait alors se sont donné pour mission, dès 1963, d'informer et de lutter contre la désinformation qui régnait au sujet des défoliants employés depuis cinq ans par les armées américaine et sud-vietnamienne. Les scientifiques ainsi réunis par l'AAFV furent parmi les premiers à dénoncer la réalité – aujourd'hui parfaitement documentée – de cette « vaste expérimentation de la guerre chimique » au Sud-Vietnam et des effets désastreux qu'un usage militaire sans précédent des herbicides a provoqués sur la santé humaine et l'environnement. Quatrième image : les ruines de la délégation générale de France à Hanoi, détruite par une bombe américaine, le 11 octobre 1972, au cœur de la capitale de la RDV. Le bombardement fut-il volontaire ou accidentel ? Le mystère n'a jamais été vraiment éclairci. Mais l'explosion provoqua la mort de Pierre Susini, le plus haut représentant du gouvernement français en RDV, de sa compagne égyptienne et de plusieurs employés vietnamiens. Peu avant son rapatriement en France qui lui coûta finalement la vie, Pierre Susini, mortellement brûlé mais parfaitement conscient, avait tenu à rendre un hommage appuyé au personnel médical vietnamien qui l'entourait, tandis que Pham Van Dong, accouru personnellement à son chevet, exprimait son indignation en termes soigneusement choisis : « *Quelle faute ! Depuis quand la maison de France est-elle un objectif militaire ? Voici que la France et la RDV subissent en commun les épreuves de la guerre* ». La destruction de cette « maison de France » qu'avait voulu bâtir Pierre Mendès France et Pham Van Dong aussitôt après la signature des accords de Genève, et la mort de son principal hôte, achevaient de solidifier le rapprochement politique dont Ho Chi Minh et le général de Gaulle avaient permis l'intensification face à l'escalade de la guerre au Vietnam. Cette « maison de France » n'apparaît-elle pas, a posteriori, comme le symbole de l'engagement d'hommes d'État, de diplomates et d'intermédiaires discrets pour ouvrir entre belligérants des filières de dialogue, de négociation et de paix, aux heures les plus ombres de la guerre ? Au moment où la délégation générale disparaissait à son tour sous les bombes, les négociations secrètes entre Kissinger et Le Duc Tho étaient sur le point d'aboutir, à Paris...

Cinquième image : celle du premier président de la République française et chef d'État occidental en visite d'État au Vietnam, en février 1993, cheminant dans le centre-ville de Hanoi au milieu d'une foule dense et curieuse. Privé de son ancien allié soviétique, engagé dans des négociations complexes avec la Chine et encore soumis à l'embargo américain, le Vietnam réunifié et enfin en paix, depuis le retrait de ses troupes du Cambodge en 1989, accueille chaleureusement un président français venu soutenir la soif de croissance et d'intégration manifestée par les dirigeants vietnamiens, après avoir soldé le passé en reconnaissant que la guerre (d'Indochine) avait été une « erreur ». Dans les pas du général de Gaulle, François Mitterrand fait œuvre de réconciliation et donne une nouvelle impulsion au développement de la coopération avec ce pays qui bénéficie alors, malgré son long isolement, d'un préjugé nettement favorable en France.

Dernière image : la signature à Paris d'un « partenariat stratégique » franco-vietnamien, le 25 septembre 2013, par les Premiers ministres Jean-Marc Ayrault et Nguyen Tan Dung, dans le cadre du quarantième anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques au niveau des ambassades, en avril 1973, et de l'année croisée France-Vietnam 2013-2014. Si des efforts

s'imposent pour continuer à le remplir, ce nouveau cadre de coopération traduit une analyse partagée de la qualité de la relation globale entre nos deux pays. Il sanctionne surtout une commune ambition de l'approfondir, par exemple en intensifiant le niveau encore très insuffisant des échanges économiques et commerciaux, et d'en élargir le champ à de nouveaux domaines, notamment technologiques et stratégiques.

On l'aura compris, l'histoire des relations franco-vietnamiennes ne saurait se résumer aux conflits, aux malentendus et aux désillusions qui l'ont marquée. Elle est aussi et surtout une histoire de solidarités – politiques, combattantes, diplomatiques, militantes –, de coopérations multiformes et d'affinités culturelles

incontestables, qui constituent un socle solide sur lequel les deux pays pourront mieux répondre aux défis qu'imposent les recompositions stratégiques actuellement en cours en Asie pacifique.

Pierre JOURNOUD,
Professeur d'histoire contemporaine
à l'Université Paul-Valéry Montpellier
Auteur de De Gaulle et le Vietnam (1945-1969).
La réconciliation (Tallandier, 2011) ;
Paroles de Dien Bien Phu. Les survivants témoignent
(Tallandier, réédition coll. Texto 2012),
et d'un ouvrage à paraître chez Vendémiaire
(Dien Bien Phu. le basculement d'un monde).

Deux débats lors de la Journée des associations d'amitié et de solidarité avec le Vietnam

La deuxième Journée des associations d'amitié et de solidarité avec le Vietnam, s'est déroulée le 6 juin 2015 à Montreuil, organisée à l'initiative de Nguyen Ngoc Son, Ambassadeur de la République Socialiste du Vietnam en France, avec le soutien du Maire de Montreuil, Patrick Bessac. Elle a connu un grand succès. Deux débats y ont eu lieu, réunissant un public nombreux et intéressé et donnant lieu à de riches échanges. Ci-après, des échos de ces débats.

Le premier portait sur le Vietnam d'aujourd'hui « 40 ans après la libération du pays en 1975, où en est le Vietnam en 2015 ? ». Animé par Jean-Pierre Archambault, secrétaire général de l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (AAFV), il réunissait Nguyen Bich Hue, ministre-conseillère de l'ambassade de la République Socialiste du Vietnam en France, Henri Dang, membre du bureau permanent de l'Union Générale des Vietnamiens de France (UGVF), chargé des relations extérieures, et Daniel Roussel, journaliste et cinéaste membre du comité national de l'AAFV.

Un pays émergent à revenu intermédiaire

Si le Vietnam a fait la une de l'actualité pendant des décennies, ce fut pour les guerres française et américaine et leurs atrocités, pour son combat héroïque et victorieux. Aujourd'hui, la paix chèrement conquise, pays émergent à revenu intermédiaire, le Vietnam connaît un développement considéré comme exemplaire par les Nations-Unies. Quelques chiffres : son PIB est de 184 milliards USD en 2014. Il a connu une croissance annuelle moyenne de 7,2% pour la période 2000-2010, 5,98 % en 2014. La France est son 5ème partenaire commercial européen et le 2ème investisseur européen. Le revenu annuel par habitant a été multiplié par 11 de 1986 à 2013. Son PIB/habitant est de 2030 USD contre 400 dollars en 2000. La grande pauvreté qui frappait 58 % de la population en 1993, n'en affectait plus que 22 % en 2003 et 6% en 2014. Les réalisations en matière de santé publique et d'éducation sont importantes.

Le Vietnam comptait environ 90 millions d'habitants en 2014. C'est un pays à démographie jeune, plus de 60 % de la population active ayant entre 20 et 40 ans. Il est attaché à son identité culturelle tout en étant ouvert sur la modernité. 54 ethnies et 13 religions (30 millions de croyants) cohabitent pacifiquement.



S.E.M. Nguyen Ngoc Son, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République socialiste du Vietnam en République française, et Patrice Bessac, Maire de Montreuil, ouvrent la 2^e journée des associations d'amitié et de solidarité avec le Vietnam.

Le Vietnam entretient des relations diplomatiques avec 180 pays. Il a signé un partenariat stratégique avec la France. Il connaît une intégration mondiale et joue un rôle actif dans l'ASEAN. Il commerce avec plus de 200 pays et territoires et sa balance commerciale est excédentaire. Le français est parlé par 600 000 Vietnamiens. Le tourisme se développe : 7,8 millions de voyageurs étrangers en 2014 sans compter le tourisme local en plein essor.

Le pays se modernise avec l'ambition de devenir un pays industrialisé en 2020. L'industrie et la construction représentent 38,5 % du PIB, les services 43,3 % et l'agriculture 18,2 % (avec 60 % de la population active). Le Vietnam est 1er exportateur mondial de poivre et de cajou, 2ème de riz, 3ème de café, 4ème de caoutchouc... Grand producteur de thé et de fruits, il éprouve des difficultés à exporter. Il est un pays maritime à grande potentialité économique.

Le changement se voit très concrètement. Le développement des infrastructures (autoroutes, ponts...) est manifeste. Ainsi, en 1993, l'aéroport Tan son Nhut à Ho Chi Minh Ville était désert : un seul avion sur le tarmac. En 2015 les avions font la queue pour décoller.

Il reste des problèmes à résoudre comme la dépendance aux investissements étrangers, une demande immense en matière de nourriture, l'éducation et la formation, notamment des paysans. Le Vietnam figure parmi les pays les plus touchés par le réchauffement climatique. Une hausse de 3 degrés entraînerait une

montée du niveau de la mer d'un mètre d'ici 2100. La sécurité alimentaire serait menacée. Le Vietnam agit pour un règlement pacifique de la question des archipels de la Mer orientale. Et Monsanto veut implanter ses semences OGM, ce qui provoque de vifs débats dans la société vietnamienne.

Un passé qui pèse encore

Mais l'on peut se montrer optimiste quand on se souvient de l'état dans lequel se trouvait le Vietnam après un siècle de colonisation et des décennies de guerres en regard de ce qu'il est aujourd'hui. Après aussi l'embargo des Etats-Unis et des pays occidentaux qui n'a pris fin qu'en 1994. Comprendre le Vietnam suppose de connaître son passé, son histoire.

40 ans après la fin de la guerre, l'Agent Orange tue encore. Il y a 4 millions de personnes contaminées. Le général Westmoreland, commandant des opérations militaires avait déclaré que les Etats-Unis ramèneraient le Vietnam à l'âge de pierre (c'est beau les droits de l'homme...). Ils s'y sont employés entraînant une catastrophe humanitaire, des millions de victimes, le plus grand désastre écologique de tous les temps, un écocide, une nature dévastée. Crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Des destructions et des souffrances à n'en plus finir. L'après 1975 ce sont des bâtiments, hôpitaux et écoles notamment, et des maisons en ruine. Pas de voitures privées dans les rues, quelques motos et des vélos. L'eau et l'électricité dans les villes rationnées et coupées, des routes défoncées, la faune et la flore décimées, la forêt tropicale disparue... on n'en finirait pas d'énoncer les conséquences de la guerre dans la chair des Vietnamiens et dans leur pays.

Des questions et des réponses

Le débat avec la salle fut riche et sans tabou. Ainsi à la question de savoir si, constatant le fossé existant entre les privilégiés et le reste de la population, le Vietnam était toujours socialiste, il fut répondu que toute croissance économique induit des inégalités dans un premiers temps. Les entrepreneurs sont ainsi favorisés et il incombe à l'Etat de redistribuer la richesse produite. Or la politique de l'Etat pour réduire les inégalités porte ses fruits même s'il existe encore des poches de pauvreté. Des efforts notables sont faits dans le système éducatif en particulier avec la construction d'écoles jusque dans le plus petit village. Il fut mentionné la diminution des superficies cultivables et donc un problème concernant la sécurité alimentaire. En effet, il y a des abus dans la construction de terrains de golf. L'Etat a pris des mesures pour limiter ces pratiques. Concernant la sécurité alimentaire, les organismes de contrôle ne peuvent pas être aussi structurés que dans les pays développés comme la France. D'une façon plus globale, on ne peut comparer le Vietnam avec les pays développés dans la mesure où l'industrialisation y a débuté il y a 3 siècles. Pour le Vietnam les débuts datent d'une trentaine d'années. Et il fut rappelé que le PIB du Vietnam représente environ 6 % du PIB de la France. La question fut posée de savoir s'il existe un droit du



travail au Vietnam. Oui, avec un salaire minimum, un âge légal pour la retraite, un SMIC etc.

Le temps imparti au débat arrivant à son terme, il a bien fallu interrompre les échanges qui ne demandaient qu'à se poursuivre. En guise de conclusion de ce passionnant débat : le Vietnam va de l'avant, la tendance est bonne, la population est dynamique...

Jean-Pierre ARCHAMBAULT,

Henri DANG,

Nguyen BICH Hue,

Daniel ROUSSEL

Le second débat était intitulé *Vietnam, Algérie, guerres coloniales, quels enseignements ?*, avec Alain Ruscio, historien spécialiste de la décolonisation, membre du comité national de l'AAFV.

Le 20 juillet 1954, à Genève, négociateurs français et vietnamiens signaient les accords de cessez-le-feu, couverts de son autorité par la communauté internationale. Quelques semaines auparavant, le 7 mai 1954, les derniers défenseurs du camp de Dien Bien Phu, harassés, avaient reconnu, la mort dans l'âme, la supériorité de l'adversaire. Une guerre s'achevait. Ainsi donc, des combattants de ce que l'on commençait à appeler le Tiers-monde étaient venus à bout de l'une des principales armées occidentales, soutenue par le puissant allié américain.

On imagine mal l'écho que put avoir cet événement dans le monde colonisé ou dominé, en particulier dans l'outre-mer français : les colonialistes avaient été vaincus, une armée régulière défaite.

Mais, bien avant Dien Bien Phu, la lutte politico-militaire menée par le Viet Minh, l'organisation politico-militaire créée par Ho Chi Minh, a considérablement influencé les colonisés nationalistes, mais aussi certains éléments des populations misérables. Et ce, dès le début.

L'écho de la proclamation de l'indépendance par Ho Chi Minh, le 2 septembre 1945, parvint dans tout le monde colonisé : un « petit homme », frêle, un « petit peuple », défiaient le colonialisme tout puissant. La contagion ne s'arrêtera plus : le Vietnam devint, pour de nombreux colonisés, un modèle.

En 1962, dans la préface de *La Nuit coloniale*, le leader nationaliste algérien Ferhat Abbas écrit : « Dien Bien Phu ne fut pas seulement une victoire militaire. Cette bataille reste un symbole. Elle est le Valmy des peuples colonisés. C'est l'affirmation de l'homme asiatique et africain face à l'homme de l'Europe. C'est la confirmation des droits de l'homme à l'échelle universelle. A Dien Bien Phu, la France a perdu la seule légitimation de sa présence, c'est-à-dire le droit du plus fort ».

Alain RUSCIO



Le XII^e congrès du Parti communiste vietnamien

Après des semaines de spéculations sur une possible confrontation entre le secrétaire général sortant, Nguyen Phu Trong, et le Premier ministre, Nguyen Tan Dung, le XII^e congrès du Parti communiste vietnamien (PCV) s'est terminé le 28 janvier à Hanoï en affichant le traditionnel consensus au sein de la nouvelle direction. Nguyen Phu Tong a été reconduit à son poste. Nguyen Tan Dung quittera ses fonctions après les élections générales législatives en mai pour laisser la place à Nguyen Xuan Phuc, son vice-premier ministre. L'équilibre géographique a également été respecté : le secrétaire général du PCV et le futur président Tran Dai Quang viennent du Nord. Le chef du gouvernement du Sud et la future présidente de l'Assemblée nationale, Thi Kim Ngan, du Sud.

Pour nombre d'observateurs, la réélection de Nguyen Phu Trong est perçue comme une volonté générale de poursuivre la ligne actuelle des grandes réformes économiques et politiques mais à un rythme moins rapide : « *une continuité dans la prudence* », estime-t-on généralement. Pour assurer son développement économique et son statut politique de pays émergent, le Vietnam a misé sur une forte intégration régionale et internationale en multipliant les accords de libre-échange. Si l'adhésion à la Communauté économique asiatique (AEC) créée le 31 décembre 2015, au sein de l'ASEAN (l'Association des Nations du Sud-Est asiatique) est perçue favorablement, celle au Partenariat Transpacifique (TPP), (traité conduit par les États-Unis), soulève de nombreuses questions. Malgré un décollage économique dans les années 1990 suite à la politique du Doi Moi, et des taux de croissance annuels importants (en moyenne 7 à 8 % par an), qui lui ont permis de sortir 45 % de sa population de la pauvreté, le Vietnam reste encore au bas de l'échelle avec un PIB par habitant d'environ 2200 euros par an. C'est le pays qui a le revenu moyen et le niveau de développement le plus faible des 12 parties du TPP. L'arrivée de nouveaux investissements étrangers va bousculer l'agriculture et le tissu industriel traditionnel. Le Vietnam va

pouvoir faire entrer plus facilement ses produits, textiles notamment, sur le marché américain mais il va surtout, en échange, devoir remettre en cause la place de ses entreprises d'Etat et garantir une compétition « libre » avec les groupes des douze nations qui viennent de s'inscrire dans un modèle de développement très libéral tricoté par les règles américaines. Les défis sont immenses : « *Il faut opter pour un nouveau modèle de croissance, restructurer l'économie nationale, accélérer l'industrialisation et la modernisation tout en développant une économie de marché à orientation socialiste* », affirmait Nguyen Phu Trong dans le rapport de politique générale. Ce qui implique pour le plan quinquennal adopté par le Congrès, une restructuration du secteur public et une place accrue faite au secteur privé. Le fait que 93 % des entreprises vietnamiennes soient des petites et moyennes entreprises (PME) encore inadaptées à la concurrence des importations augmente la pression qu'elles auront à subir.

Autre enjeu majeur pour le Vietnam, la modernisation de ses campagnes. 70 % de la population (sur 92 millions d'habitants) est rurale. Si la forte croissance économique a permis de satisfaire nombre de besoins de la population surtout urbaine, celle-ci s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités économiques et sociales, notamment entre citadins et ruraux. La mise en place de la politique de la Nouvelle Ruralité permettant aux petits paysans d'accéder aux technologies et de s'intégrer, via des contrats avec des entreprises agroalimentaires, de mieux s'insérer dans les circuits commerciaux, commence à porter ses fruits au nord du pays comme dans la province de Vinh Phoc, au nord-ouest de Hanoï. Elle est plus problématique dans le delta du Mékong où la riziculture s'essouffle, menacée par une exploitation trop importante des sols et par la salinité qui touche les terres arables du fait du réchauffement climatique et de la montée des eaux de la mer.

Les bouleversements attendus sont à la hauteur des ambitions nationales – parvenir à la modernisation et à l'industrialisation du pays à l'horizon des années 2020 – et internationales de Hanoï. D'où la nécessité de diversifier les partenariats économiques, le meilleur moyen pour le Vietnam comme pour la plupart des États d'Asie du Sud-Est de préserver une indépendance difficilement gagnée et d'entretenir sa croissance. Le Vietnam ambitionne désormais de devenir une puissance maritime d'Asie du Sud-Est : d'une part en valorisant ses ressources maritimes par l'extension de sa pêche et l'exploitation de champs pétrolifères au large de ses côtes ; d'autre part en développant son insertion dans le trafic maritime mondial par la rénovation ou la création de ports en eaux profondes comme les projets d'extension des ports de Danang ou de Van Phong (près de Nha Trang). Une économie maritime contribuerait à environ 55 % du PIB national et entre 55 % et 60 % au chiffre d'affaires à l'export national. Un enjeu à replacer simultanément dans la dispute sino-vietnamienne pour la souveraineté des îles Paracels et Spratleys et dans le partenariat mis en place dans le Golfe du Tonkin où la délimitation officielle de la frontière maritime entre les deux voisins a abouti à la création d'une Zone commune de développement : « *Les désaccords territoriaux que nous avons avec Pékin ne peuvent remettre en cause, ni les bons rapports entretenus entre les deux partis communistes, ni nos importants échanges commerciaux. Pour maintenir notre souveraineté nous avons besoin d'entretenir de bonnes relations avec tous nos voisins* » explique Vu Van Phuc rédacteur en chef de la Revue théorique du PCV

Dominique BARI
Journaliste à l'Humanité

PERSPECTIVES FRANCE-VIETNAM

Revue trimestrielle ISSN : 1769-8863

Association d'Amitié Franco-Vietnamienne



2015 - 4€ -

Commission paritaire N° 0404 G82984

44, rue Alexis Lepère - 93100 Montreuil

Tél : 01 42 87 44 34 - Fax : 01 48 58 46 88

www.aafv.org - contact@aafv.org

Directeur de la publication : Gérard Daviot

Comité de rédaction : Jean-Pierre Archambault, Nicolas Bouroumeau, Patrice Cosaert, Christian Courty, Gérard Daviot, Bernard Doray, Michel Dreux, Alain Dussarps, Dominique Foulon, Michaël Laurençon

Design Graphique : Ivan Rubinstein

Impression : Encre-nous

Les Assises de la Coopération décentralisée franco-vietnamienne à Can Tho

Les 10^e Assises de la Coopération décentralisée franco-vietnamienne se tiendront du 12 au 16 septembre 2016. Ces Assises ont lieu tous les deux ans alternativement en France et au Vietnam ; elles rassemblent les différents acteurs des collectivités intervenant au Vietnam, des représentants des deux gouvernements, des organismes et des associations concernées.

Les 9^e Assises avaient eu lieu en juillet 2014 à Brest. Elles avaient rassemblé 350 participants dont 140 venus des collectivités ou organismes vietnamiens. Hélène Luc y était intervenue au nom de l'AAFV et j'avais été le modérateur et le rapporteur de l'atelier sur la coopération culturelle et la francophonie.

Les Assises de la coopération décentralisée sont axées sur l'engagement des collectivités territoriales (villes, départements, régions) dont les actions et les engagements internationaux ont pris au fil du temps des dimensions de plus en plus fortes d'autant que cet engagement a été encouragé par les gouvernements successifs.

Elles se sont tenues en 1996 à Lille, puis à Poitiers, Toulouse, Montreuil et à Brest ; du côté vietnamien Hué et Haïphong furent les villes d'accueil. Le rôle de ces Assises fut considérable pour faire les bilans, confronter les expériences, et surtout tracer les pistes nouvelles qu'ouvre la rapidité des mutations des sociétés et du monde.

Du côté français, c'est « Cités Unies France » rassemblant toutes les collectivités qui gère la préparation globale de l'événement avec la D.A.E.C.T. (Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités et Territoires du Ministère des Affaires Internationales) ⁽¹⁾.

La coopération décentralisée ce n'est pas seulement envoyer de l'argent pour construire des écoles, électrifier un village, envoyer ou recevoir des délégations, patronner un orphelinat, etc. c'est créer les conditions d'un engagement citoyen sur des objectifs de ce que l'ONU appelle « le développement humain, durable, équilibré, harmonieux » en répondant aux grands enjeux de civilisation dans les domaines de la formation, de la santé, des équipements structurels. En se situant dans une vue de « co-développement » la coopération prend des dimensions politiques pour un monde d'équilibre ; en ne se situant pas uniquement sous l'angle du business elle contribue à la croissance de relations économiques équitables. Mettant populations et territoires en contact, elle fait avancer le « vivre ensemble » entre les hommes.

Le Vietnam avec son affirmation comme pays émergent et à revenus moyens, avec ses ambitions pour l'équité sociale, est un partenaire tout à fait intéressant pour mettre en œuvre une telle conception de la coopération. Les cinq ateliers prévus aux Assises de Can Tho permettront échanges et approfondissements sur l'enseignement et la santé, la coopération culturelle, l'aménagement urbain, les mutations du monde rural, etc. Certaines questions prendront des dimensions particulières : par exemple la formation

professionnelle en fonction des objectifs économiques et des exigences technologiques, le changement climatique et les questions de la mer, etc.

Bien entendu, dans ces ateliers, on échangera sur des bilans et des projets concrets mais qui ne peuvent exister et prendre toutes leurs dimensions que dans le cadre de données générales dynamisant les relations franco-vietnamiennes : il y a l'accord de coopération franco-vietnamien qui confirme les pistes anciennes et en ouvre de nouvelles ; il y a l'accord global de partenariat et de coopération Vietnam/Union Européenne. Ces accords donnent de la hauteur et intègrent la diversité des coopérations dans des ensembles plus vastes et plus généraux ; cela peut contribuer à mieux inscrire l'utilité de la coopération décentralisée dans des enjeux et des objectifs qui donnent de la force à chacun des projets.

Les Assises de Can Tho auront aussi à se confronter aux réformes intervenues - notamment en France - dans l'organisation territoriale des régions et dans les compétences des collectivités. Les grandes et nouvelles régions auront à mieux jouer leurs rôles d'impulsion, de catalyseur d'initiatives.

Tout cela ne fait que renforcer le rôle des associations dans la mise en œuvre d'une coopération où le local et le mondial se rejoignent dans une démarche participative et citoyenne assurant le dialogue des cultures et la connaissance de l'autre. Le monde d'aujourd'hui et la civilisation humaine en ont besoin de façon impérieuse et urgente.

Dans les gènes de notre A.A.F.V. il y a la paix et l'amitié : nous voulons donc être actifs dans la coopération décentralisée ; nous serons partie prenante de la préparation et de la tenue des Assises de Can Tho.

Parallèlement aux Assises, le Comité Populaire de Can Tho organisera une foire commerciale internationale qui constituera un lieu d'échanges, de contacts, de rencontres entre les entreprises vietnamiennes, françaises et européennes. L'Ambassade de France et l'Institut culturel français organiseront de leur côté une semaine culturelle franco-vietnamienne. Voilà deux événements qui donneront une dimension forte aux travaux des Assises et à la coopération.

Paul FROMONTEIL



(1) Le Ministère des Affaires Internationales édite un «Atlas de la coopération décentralisée» mis à jour régulièrement et que l'on peut consulter sur son site.

Philippe Devillers, homme de culture, humaniste, ami fidèle du Viêt Nam

Philippe Devillers, qui nous a quittés ce lundi 15 février, était né en 1920. C'est dans le sillage du général Leclerc, qui avait pris la tête d'un Corps expéditionnaire français, qu'il arrive en Indochine, le 3 novembre 1945. Entré dans les services de presse, il y rencontre un autre jeune apprenti-journaliste, Jean Lacouture. Outre la rédaction d'articles destinés à la troupe, les deux hommes se lancent dans une première aventure journalistique indépendante : *Paris-Saigon*, un hebdomadaire qui, déjà, militait pour des relations nouvelles entre la métropole et son ancienne colonie. Troisième activité : l'envoi régulier d'articles à la presse de métropole. Le 20 janvier 1946, *Le Monde* publie son premier article. Tous les engagements futurs de Philippe Devillers y figurent. La France, y écrit-il, doit prendre conscience qu'une page est tournée en Indochine : « *Ce n'est plus la colonisation ni la tutelle* » qui doit guider la politique française, « *mais la coopération d'un genre nouveau avec des peuples dont le rythme d'évolution ne fera sans doute que se précipiter* ». Ils n'étaient pas nombreux, les Français qui avaient cette lucidité, alors. On sait que la France de la IV^e République naissante sera incapable de le comprendre et précipitera le peuple vietnamien dans un cycle de trente terribles années de guerre (1945-1975). Revenu en France, Philippe Devillers s'engage dans le mouvement pacifiste (il montrait souvent avec fierté sa carte d'adhérent, parmi les premiers, de l'Association France-Vietnam, fondée en 1946 par Andrée Viollis). Durant toute cette période, bien que haut fonctionnaire (secrétariat général du gouvernement), il ne cesse de dénoncer – évidemment sous le couvert de l'anonymat ou de quelques pseudonymes – cette politique. C'est pourtant sous son nom que paraît en 1952, soit deux ans avant Dien Bien Phu, un maître-livre, au titre trop modeste, *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*, premier et longtemps seul récit de la guerre en cours en Extrême-Orient. Désormais, Philippe Devillers est considéré à juste titre comme un des maîtres de l'histoire de ce pays. Avec son complice Jean Lacouture, il publiera deux autres ouvrages sur cette phase française du conflit vietnamien.

Mais à cette phase succédera, bien plus massif, immensément plus meurtrier, l'engagement américain. Comme expert reconnu internationalement, il portera en permanence, avec courtoisie mais fermeté, la contradiction aux tentatives de justification des États-Unis, assurant d'ailleurs des cours sur le territoire même de ce pays (Visiting Professor à l'Université Cornell, Ithaca). Il étend également ses recherches à d'autres pays de la région, ce qui l'amène à devenir responsable de la section Asie du sud-est au Centre d'étude des relations internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, puis professeur à l'Université de Kuala Lumpur. C'est à cette époque qu'il dirige – et rédige lui-même plusieurs contributions – une somme en deux volumes, *L'Asie du sud-est*.

Il laisse une œuvre scientifique considérable, signant, outre les ouvrages déjà cités, un *Français et Annamites*, sur la période de la conquête coloniale, un *Paris-Saigon-Hanoi, 1944-1947*, démontrant les responsabilités écrasantes de la France officielle dans la genèse des deux guerres d'Indochine, plus récemment un ouvrage résumant bien sa vie : *Vingt ans, et plus, avec le Vietnam. Souvenirs et écrits*, d'autres livres encore sur la Chine de Mao, sur l'Union soviétique, auxquels il faut ajouter plus de 500 articles dans des revues (il en tenait consciencieusement la liste à jour).

Philippe Devillers n'a jamais pour cela abandonné des activités au sein de mouvements – dont l'Association d'Amitié franco-vietnamienne, dont il fut un des fondateurs. Chacun garde en mémoire sa disponibilité et ses capacités pédagogiques dès qu'il fallait apporter ses lumières sur des questions pourtant extrêmement complexes, par exemple sur l'environnement international lors de la guerre du Viêt Nam et dans les années qui ont suivi. Dans les entretiens lumineux qu'il accordait à ses amis jusqu'à ses tout derniers jours, il ne manquait pas d'interroger encore sur la vie de ces mouvements.

Culture, engagement humaniste, simplicité, Philippe Devillers va cruellement nous manquer.

Alain RUSCIO



Philippe Devillers en compagnie d'Alain Ruscio

Le Foyer Vietnam de la rue Monge

Trois ans déjà que le Foyer Vietnam a rouvert ses portes avec une déco résolument moderne et un nouveau projet associatif. Et ça marche ! Les habitués ont retrouvé le chemin de la cantine et de nouvelles têtes apparaissent tous les jours ; les associations se réunissent dans les salles mises gracieusement à disposition et peuvent ainsi développer leurs activités et projets vers le Vietnam ou pour la communauté d'origine vietnamienne ; les étudiants vietnamiens bénéficient des cours de français et des ateliers de coaching pour mieux réussir leurs études. On y organise également des événements musicaux, des expositions photos, des cours de cuisine... le tout orchestré par une équipe dynamique composée de permanents et de bénévoles. L'objectif de l'association est de soutenir toutes les associations en lien avec le Vietnam et de faciliter leurs projets. Au-delà du lieu situé au 80, rue Monge, à Paris, le Foyer sera présent sur le web avec un site qui servira de plateforme interactive entre les

divers acteurs associatifs et représentera un outil de communication à leur service. Chaque association pourra créer son profil et bénéficier de toutes les fonctionnalités du site (création d'événements, blogs, forums, petites annonces...), faire la promotion de son site Internet, de ses objectifs et activités et ce, tout en restant indépendante. Prévu pour le mois de mars, ce portail sera également ouvert aux groupes informels ou non et individuels qui souhaitent contribuer aux projets vers le Vietnam, aux échanges entre la France et le Vietnam ou à l'intégration et à la réussite de la communauté.

En attendant cette plateforme collective, essayez la cantine et goûtez aux plats populaires cuisinés avec des produits frais (sans glutamate !), proposés à prix accessibles et dont les marges sont entièrement reversées à des projets associatifs, humanitaires ou culturels. Un cercle vertueux !

Mai LAN Tran



Un spectacle poétique par le Nouveau Cirque du Vietnam

Du 29 mars au 17 avril 2016, le Nouveau Cirque du Vietnam présente un nouveau spectacle intitulé O Làng Phô à La Villette, dans le cadre du programme Circus Platform.

Après le succès de « Làng tôi » (mon village) en 2011, qui racontait le quotidien d'un paisible village vietnamien, la troupe revient pour montrer, dans ce nouveau chapitre « O Làng Phô », les mutations de la société villageoise avec l'arrivée de la modernité urbaine. Une ambiance survoltée envahit l'atmosphère, jusqu'ici tranquille, et le hip-hop remplace le traditionnel Cai luong !

Accompagné de cinq musiciens, le Nouveau Cirque du Vietnam continue ses spectaculaires acrobaties autour du bambou et ses accessoires. Les jeux d'équilibre, de jonglage et de contorsions sont ici inspirés par l'effervescence du passage à l'ère moderne qui bouscule les traditions millénaires.

Un événement à ne pas manquer, non seulement pour les amateurs de cirque, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent au regard contemporain d'une troupe d'artistes vietnamiens produisant des spectacles vivants !

Plus d'informations sur <http://lavillette.com/evenement/nouveau-cirque-du-vietnam>.

Marie-Ann TRAN

Un retour sur l'Année Croisée France-Vietnam : une belle exposition appréciée

L'exposition de l'Orangerie du Sénat, organisée notamment par l'AAFV et l'UGVF, croisait le regard d'un photographe français Sébastien Laval et d'un photographe vietnamien Le Vong sur les ethnies du Vietnam et présentait des vêtements traditionnels de la collection d'Alain Dussarps. 16 441 visiteurs s'y sont rendus. Qu'en ont-ils pensé et quelles furent leurs impressions ? Nous avons abondamment parlé avec eux en cette fin juin 2014 et ce début juillet. Et nous avons consulté le livre d'or de l'exposition. Qu'ont-ils écrit ?

Beaucoup de choses, en français mais aussi en anglais et en italien, ce qui est un peu normal puisque c'était la période des vacances. Very impressive. Congratulations. Molto bella mostra. Magnifico.

Ils ont apprécié l'exposition. Ils l'ont trouvée très belle, magnifique, superbe, fantastique, merveilleuse, remarquable, d'une beauté simple et authentique, d'un charme intemporel. L'Orangerie propose souvent des expositions de qualité, une de plus ! Ils félicitent les artistes et les organisateurs, les remercient, les enjoignent de surtout recommencer. Des portraits d'une grande beauté, des vêtements de qualité et un beau voyage dans la campagne et la montagne vietnamiennes. A revoir.

L'exposition a suscité beaucoup d'émotion. A certains elle

rappelle des combats humains exceptionnels. Les souvenirs de la guerre du Vietnam sont encore bien présents dans les têtes et dans les cœurs. C'est un grand bonheur de retrouver le Vietnam et son peuple merveilleux de courage. Il fait bon de voir son pays. Cette belle exposition est une œuvre de mémoire et d'amitié avec le peuple vietnamien.

Il y a ceux qui connaissent le Vietnam et ceux qui ne le connaissent pas encore et à qui l'exposition donne envie d'y aller, de le découvrir sur place. Certains s'y voient déjà ! L'exposition permet de découvrir le pays, sa diversité humaine et culturelle insoupçonnée qui est à préserver. Elle rappelle ses bruits et des odeurs. Elle est un beau voyage à travers le regard de l'artiste. Elle constitue une ouverture aux réalisations de la Croix-Rouge du pays, à la beauté des sites et des vêtements des minorités ethniques. On est frappé par la dignité de ces personnages aux yeux expressifs.

La qualité du travail des artistes est soulignée, en noir et blanc et en couleurs. Les visages sont superbes, les portraits tellement vivants, l'esthétique pure et dépouillée avec des contrastes réussis, les beaux costumes de nature à inspirer les jeunes stylistes.

Pour certains, non informés, l'exposition fut une heureuse surprise au milieu de la promenade. D'autres ont regretté de ne pas avoir pu dialoguer plus longtemps. Et le fils de Sébastien Laval, Simon, lui écrit ce qu'il n'a jamais osé lui dire, à savoir qu'il ne s'en sort pas mal !

Une bien belle exposition.

Jean-Pierre ARCHAMBAULT



Un costume de l'ethnie Lo Lo.

Tran Van Khê, passeur de musiques et messenger de paix

Le Professeur Tran Van Khê est décédé au Vietnam, le 24 juin 2015. Il aurait eu 95 ans le 24 juillet. Il rejoint définitivement la terre de ses ancêtres.

Il n'avait pas peur de la mort, il l'avait croisée plusieurs fois. Il avait prévu, dans les moindres détails, les cérémonies funéraires qui suivraient sa disparition car il ne voulait aucune récupération d'aucune sorte. Donc pas de funérailles nationales... Pas de dépenses inutiles non plus. Il voulait que l'argent consacré aux fleurs ou les dons faits en de telles occasions servent à créer une bourse destinée à quelqu'un, musicien ou chercheur qui se consacrerait à la musique traditionnelle. Il voulait que cette bourse devienne pérenne. Il souhaitait aussi que ses obsèques ne soient pas tristes et que ses ami(e)s musicien(ne)s, ses élèves jouent une dernière fois pour lui.

Orphelin de mère à l'âge de 9 ans, puis de père à l'âge de 10 ans, Tran Van Khê naît dans une famille dans laquelle on est musicien depuis plusieurs générations ; il sera élevé pour devenir musicien et chanteur traditionnel, même si plus tard, jeune étudiant, il s'orientera, pendant un temps, vers la médecine.

L'Histoire tumultueuse que traverse le Vietnam depuis l'occupation japonaise jusqu'à la fin de la colonisation française fera très vite basculer sa vie. Arrêté au Vietnam pour ses activités de résistant il aurait dû être fusillé. Il ne devra la vie sauve qu'à une rencontre avec un soldat français, engagé volontaire qui lui permettra de s'évader.

Et, c'est paradoxalement ce pays qu'il combat qui va l'accueillir en 1949 et dans lequel il deviendra cet ethnomusicologue respecté dans le monde entier.

Il avait combattu au Vietnam la France coloniale de l'époque, et

c'est en « exil » qu'il va vivre la guerre menée par les États-Unis contre son pays.

Cette guerre sera toujours présente en lui. En déplacement aux États-Unis pour un congrès international, il refusera de se rendre à la Maison Blanche à l'invitation du président de l'époque, et ce, lui fait-il répondre, « tant que les États-Unis porteront la guerre dans mon pays ». Face aux étudiants des universités américaines venus écouter le musicien, il explique la guerre du Vietnam et joue en mémoire des morts des deux pays.

Acteur-témoin de l'Histoire politique et culturelle du Vietnam et de la France, que de chemin parcouru entre le brillant étudiant en médecine, le chanteur de variétés habillé et gominé comme Tino Rossi, le musicien de jazz à ses heures perdues, l'acteur de cinéma, le diplômé de Sciences Politiques et l'ethnomusicologue, musicien traditionnel qu'il est devenu.

Tran Van Khê a donné des conférences, joué et chanté dans près de 60 pays, sur tous les continents, partageant la scène avec des musiciens prestigieux, tels Yehudi Menuhin ou Ravi Shankar. Il a fait l'objet de nombreuses émissions de radio et de télévision au cours desquelles il a pu parler de son métier et de son engagement pour la préservation des musiques traditionnelles, patrimoine culturel de l'humanité.

Il a toujours voulu, à travers ses activités, être « un pont » entre son pays d'adoption et son pays d'origine. C'est sans doute pour cela que le président Mitterrand, lorsqu'il voulut renouer les liens avec son ancienne colonie, demandera à Tran Van Khê de l'accompagner dans son voyage.

Mais pour moi, Tran Van Khê est plus que ce personnage respecté et admiré par ses pairs, par ses étudiants et son public à travers le monde. Il est cet oncle avec lequel depuis l'enfance j'ai tissé des liens d'amour et de complicité et au sujet duquel j'ai entrepris, il y a une vingtaine d'années la réalisation d'un film.



Tran Van Khe lors d'un spectacle de don ca tai tu donné en 2011.

Tran Van Khê est entré dans ma vie par la magie du cinéma, j'avais six ans. Un jour, ma mère m'amena au cinéma. Sur l'immense écran, je découvris le visage et la voix de l'homme qui changea ma vie ; Tran Van Khê jouait le rôle d'un policier dans un film d'André Pergament, intitulé *La rivière des trois jonques*. Je le trouvais sévère mais juste ; il représentait la loi !

Cousin de ma mère, ils s'étaient perdus de vue à cause de la guerre. En 1958, il emménage avec nous dans la proche banlieue parisienne. Merveilleux conteur, il nous racontait chaque soir avant le coucher, *le Singe Pèlerin*. Il accompagnait ses paroles avec les gestes du théâtre chinois, ménageait ses effets et le suspense. Nous étions fascinés. Au fil des années, c'est lui qui m'éduquera, mettra en chansons mes tables de multiplication, mes cours d'histoire, de géographie et de sciences naturelles afin que je les retienne plus facilement... Il était fier de ce que j'étais devenue. Je lui dois beaucoup. Ma peine est immense...

En avril dernier, j'étais au Vietnam, je lui ai rendu visite chaque jour pendant 2 mois, équipée de ma caméra pour saisir tous les instants qui pourraient encore enrichir mon film.

Lorsque j'arrivais à 9h, sa journée était déjà bien commencée ; il avait pris connaissance des nouvelles du monde, dicté son courrier, ses réponses sur son Facebook. Puis il se mettait au travail ; toutes ses recherches ayant été consignées en français, aidé de son assistant, il écoutait, répertoriait des enregistrements datant de plusieurs décennies. Il donnait le lieu, la date, et le nom de l'instrument de musique. Sa mémoire et son envie de transmettre étaient intactes. L'après midi, il dictait les pages qui devaient être celles d'un nouveau livre le concernant, constitué essentiellement de photos inédites, drôles, étonnantes de lui. Il écoutait et choisissait les chansons qu'il avait interprétées dans des versions inédites, certaines remontant à plus de 50 ans. Elles devaient sortir sous forme de CD. Il se réjouissait, en préparant ainsi son 95^e anniversaire, à l'idée de montrer une facette inconnue, moins « sérieuse » du personnage officiel.

Puis venait mon tour de lui prendre un peu de son temps précieux. Sa vue ayant beaucoup baissé, il ne pouvait pas lire la retranscription de ses interviews que j'avais filmées en français. Comme je ne voulais pas d'une autre voix que la sienne pour le doublage en vietnamien, alors, je les lui lisais et il devait les mémoriser pour les traduire fidèlement, puis les enregistrer. En raison de son âge, j'avais prévu 2h d'enregistrement par jour pendant 15 jours, mais il ne nous faudra que 3 jours pour tout achever. Sa voix était toujours aussi puissante et magnifique. Il nous a tous surpris, il était heureux et impatient de voir le film terminé.

Lorsque je l'ai quitté le 24 mai, nous nous étions donné rendez vous pour le mois d'octobre, pour la diffusion du film à la télévision vietnamienne. Il ne sera pas au rendez vous.

Il souhaitait que la maison qu'il occupait à Ho Chi Minh Ville depuis son retour au Vietnam en 2005 devienne un lieu de culture et de connaissance de la musique traditionnelle, accessible à tous les publics, aux enfants comme aux chercheurs, aux étudiants.

On y trouve les nombreux instruments de musique dont il jouait, ceux des pays visités ou étudiés, les documents qu'il a enregistrés, photographiés, filmés ou publiés pendant plus de 50 ans concernant la musique traditionnelle du Vietnam, mais aussi de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Iran dont il était également spécialiste.

Aujourd'hui, 9 mois après sa disparition, la maison est vide, les grilles du jardin restent désespérément fermées.

Ses amis musiciens, écrivains, poètes se mobilisent. Tous ceux qui aimaient, admiraient le professeur Tran Van Khê se demandent si ses dernières volontés seront respectées ou si ses trésors intellectuels seront dispersés, les bulldozers ayant le dernier mot.

Ho Chi Minh Ville, 28 février 2016

Thuy Tiên HO, réalisatrice

Nam Phuong, la sacrifiée, et Da Ngân, la rebelle : deux destins de femmes vietnamiennes

La première est Nam Phuong, *La dernière impératrice d'Annam* (chez L'Harmattan). Tran Thi Hao nous conte son destin singulier de femme « sacrifiée », dans le contexte culturel et historique de la période coloniale. Tran Thi Hao est docteur ès lettres de l'Université de la Sorbonne-Paris IV et professeur de français et de littérature française à l'Université de Hanoï. Auteure de romans, nouvelles et articles, elle écrit à la fois en vietnamien et en français.

Tran Thi Hao admire et estime son héroïne qu'elle décrit « splendide, pleine de talents, vertueuse ». Née en 1914 dans une des familles les plus riches de l'Annam, Nguyen Huu Thi Lan, la future impératrice Nam Phuong, comme beaucoup d'enfants des familles aisées, fait ses études en France, au couvent des Oiseaux à Neuilly-sur-Seine, où elle arrive en 1926. Après son bac, elle retourne au Vietnam. Une belle et sincère histoire d'amour avec Bao Daï, au commencement. Ils se marient et Nguyen Huu Thi Lan devient impératrice, de 1934 à 1945. Elle joue un rôle historique certain, conseillant et rassurant l'empereur. Comme beaucoup de jeunes vietnamiens et vietnamiennes elle dénonce des coutumes archaïques et soutient après 1945 la lutte contre la colonisation.

Ce sera pour elle la solitude tout au long de sa vie. Son époux est

infidèle (elle le convainc d'abolir la polygamie mais il la pratiquera pour lui-même). Catholique fervente, elle évolue dans une Cour bouddhiste ⁽¹⁾. Elle est seule à Hué pour élever leurs cinq enfants quand Bao Daï est à Hanoï, Conseiller suprême du gouvernement de la RDV, puis à Hong Kong où il abandonne cette fonction, préférant se livrer à la débauche en vivant de façon dépravée. Un triste sire. Elle est encore seule en France pour élever ses enfants quand son mari retourne au Vietnam pour reprendre le « pouvoir », un pouvoir pour le moins plus que limité dans le cadre de la colonisation française. Elle meurt à 49 ans en Corrèze où elle vivait retirée du monde.

La deuxième femme vietnamienne est Tiệp, l'héroïne du roman *Une bien modeste famille* de Da Ngân, excellemment traduit par Charlotte Dang (éditions Intervalles) ⁽²⁾. Il s'agit d'un roman de mœurs sur fond historique, sensuel. Les descriptions font appel à tous les sens mais aussi à l'esprit et au cœur. Les nombreux cours d'eau et canaux du delta du Mekong sont très présents dans l'écriture.

C'est assez largement une auto-biographie. Da Ngân est née en 1952 au village de Vinh Vièn, dans la province de Hau Giang, fortement affecté par des combats lourds et meurtriers lors de la guerre américaine, une guerre horrible... A l'âge de 14 ans, elle

rejoint la guérilla contre les Américains où elle combatta jusqu'à la victoire. Une femme exceptionnelle dans une époque qui l'était et où il y avait beaucoup de femmes exceptionnelles. Une femme qui ne peut pas cacher son émotion quand, à l'occasion d'une rencontre avec Charlotte Dang dans un café d'Ho Chi Minh Ville, elle voit que l'une des boissons proposées est un cocktail nommé B52...

Après la lutte pour l'indépendance nationale et la réunification de la patrie, en 1975, d'abord auto-didacte, elle intègre l'École de perfectionnement littéraire Nguyen Du à Hanoï. D'une manière générale, on sent chez elle des difficultés à voir en quoi la vie quotidienne est profondément marquée par les conséquences incontournables de 40 ans de guerre qui ont ravagé le pays. Elle est hostile au cours des choses. Elle se bat en tant que femme contre les règles confucéennes très prégnantes dans la société vietnamienne, non sans un « brin » de misanthropie. Son héroïne Tiep, par son

comportement de femme libre, a « déshonoré » sa famille qui ne cesse de le lui faire savoir. Garder le respect de soi n'est pas évident dans un contexte où il faut sauver la face. Pour Da Ngàn, après la lutte pour la libération du Vietnam, c'est la lutte pour son émancipation. Elle se voit décerner le premier prix de l'Union des écrivains de Hanoï en 2005, puis de l'Union des écrivains vietnamiens en 2006 qui récompensent *Une bien modeste famille*.

La vie de la rebelle Tiep et le récit romancé de celle de la reine sacrifiée : deux destins qui s'inscrivent dans l'histoire du Vietnam au XX^e siècle, de la colonisation à la liberté. Deux ouvrages qui se lisent avec plaisir et intérêt.

Jean-Pierre ARCHAMBAULT

- (1) On ne partagera pas la vision incomplète de l'action du pape Pie XII pendant la Seconde Guerre Mondiale, dont on sait qu'il n'a pas condamné le nazisme (p. 117).
- (2) Un autre roman de Tran Thi Hao, *La jeune fille et la guerre* (chez L'Harmattan), traite le même thème.

NUOC 2030 film vietnamien de Nguyen Vo Nguyen Minh sorti en 2014, vu grâce au ciné-club YDA

Le Ciné-Club YDA de Paris nous offre la possibilité de prendre connaissance du cinéma vietnamien d'aujourd'hui dans ce qu'il a de meilleur. Avec quelques cinémas d'art et d'essai, et occasionnellement les universités qui ont des sections d'études vietnamiennes, il est la fenêtre de l'Île de France sur la filmographie vietnamienne. Comme il s'agit d'un ciné-club, on a le plaisir de bénéficier d'une introduction, de partager ses impressions avec les autres spectateurs-spectatrices, et aussi parfois d'y entendre exposer des points de vue en vietnamien.

Le jeudi 7 janvier 2016, le ciné-club YDA a invité ses spectateurs habituels à regarder en avant-première un film réalisé au Vietnam par Nguyen Vo Nguyen Minh, avec des acteurs vietnamiens et une équipe de production essentiellement vietnamienne. Nguyen Vo Nguyen Minh en personne nous a fait part de ses difficultés pour adapter au cinéma la nouvelle de Nguyen Ngoc Tu, écrivaine vivant à l'extrême sud du Vietnam, nouvelle ayant donné lieu à la réalisation de *Nuoc 2030*.

Dans ce film sous-titré en français, les personnages sont loquaces, on parle beaucoup le vietnamien, ce qui permet de contrôler à l'écran ce qu'on comprend. Quoi de mieux pour qui veut se familiariser avec la langue vietnamienne ?

Notre inquiétude contemporaine diffuse devant l'horizon de nos difficultés annoncées face au changement climatique s'illustre ici dans une belle histoire d'amour. Nous sommes en 2030, et les terres agricoles du Mékong sont sous les eaux... L'eau salée a submergé 80 % des terres agricoles, l'eau douce est devenue très rare, toute culture est presque impossible, sinon en pot. Quelques paysans luttent encore pour ne pas perdre leurs terres bien qu'elles soient immergées, pour survivre dans ces conditions, ils se sont installés dans des maisons sur pilotis, au milieu de l'immensité aquatique, sur le périmètre exact de leurs terres avant la submersion. Face à eux, l'industrie tire parti de la catastrophe. Un des personnages du film, chercheur en génie génétique, travaille pour une firme puissante à la mise au point et à la mise en œuvre d'interventions sur le patrimoine génétique des plantes, pour pouvoir continuer à produire malgré la salinité de l'eau les végétaux nécessaires pour compléter la pêche et se nourrir... La résistance des paysans pour conserver le contrôle de leurs terres gêne cette firme.

Deux parties aux intérêts antagonistes s'affrontent, et dès le début du film, on sait qui perd et qui gagne. Il est difficile de vivre et d'aimer dans ces temps de lutte pour survivre, et je ne raconterai pas l'intrigue.

La dernière partie de ce film qui pour moi en présente trois, nous renvoie à nos légendes comme beaucoup de peuples en ont. Les hommes ont provoqué d'une manière ou d'une autre (et dans les légendes c'est toujours la cupidité), un châtiment qui prend la forme de l'effacement d'une cité qui disparaît sous les eaux (voir le chapitre 13 intitulé *Deux villes* du *Merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède* par Selma Lagerlof, ou l'Atlantide...). Ici, c'est Saïgon qui disparaît sous les eaux, et les amoureux seront réunis à jamais dans des images oniriques nous renvoyant à un merveilleux au-delà de la spécificité des problèmes posés par la montée des eaux exposés dans les deux premières parties... Une fin de rêve, propice à ménager le temps de la réflexion sur ce sujet...

Pour ma part, bien que n'ayant pas participé directement au débat, encore sous le charme du film, j'ai retenu une des questions posées par un spectateur en écho au film, une question relative aux postures possibles face la production d'OGM, pour pallier le manque de terres disparues, ou d'eau douce. Aujourd'hui nous avons encore le choix du refus des OGM, mais en 2030, c'est-à-dire dans 15 ans, aurons-nous encore ce choix ? Le réalisateur a précisé qu'il n'avait pas de posture militante sur la question. Le spectateur a fait référence aux temps d'adaptation très longs qui ont été accordés à l'humanité lors des précédents changements climatiques pour adapter ses propres gènes aux mutations génétiques provoquées dans la chaîne alimentaire par le changement de climat...

Cerise sur le gâteau, le présentateur de la séance, juste avant la projection, nous a expliqué que Nguyen Ngoc Tu, cette romancière du Sud Vietnam à l'origine du film, est très difficile, voire impossible à traduire, parce qu'elle use de langage et de tournures populaires qu'on ne peut rendre. Preuve s'il en est, avec la belle référence aux légendes universelles, que le film (la nouvelle ?) résonne juste.

Françoise CORDON

CÉRÉMONIE MARQUANT LE 250^E ANNIVERSAIRE DU GRAND POÈTE NGUYỄN DU

Une cérémonie d'envergure nationale marquant le 250^e anniversaire de la naissance du grand poète Nguyễn Du (1766-1820), homme de culture du monde, a eu lieu le 5 décembre 2015 dans la ville de Hà Tĩnh, province éponyme du Centre. Cet événement a été organisé par le Comité exécutif du Comité central du Parti, l'Assemblée nationale, le Président de l'État, le Gouvernement, le Comité central du Front de la Patrie du Vietnam, la province de Hà Tĩnh et le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme.

Nguyễn Du, également connu sous le nom de Tô Nhu ou encore Thanh Hiên, a été reconnu en 2003 par l'UNESCO comme célébrité mondiale de la culture aux côtés de 108 autres.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous connaissons votre attachement à notre revue *Perspectives* et c'est donc avec un réel plaisir que nous vous retrouvons avec ce numéro 96.

Ce texte a pour objectif de préciser un certain nombre de faits concernant l'« incident » survenu dans le numéro 95 et qui a alimenté des discussions des plus diverses sur les réseaux sociaux et dans les réunions du Bureau national et du Comité national.

Nous rappelons que ni la majorité des membres du comité de rédaction ni le directeur de publication n'avaient à aucun moment été informés du contenu de ce numéro. Ces derniers ont donc notamment découvert, lorsque le numéro a été livré au siège de l'association, page 20, un entretien avec une écrivaine se présentant comme une opposante au gouvernement vietnamien, madame Duong Thu Huong, réalisé par madame de Miscault Dominique, alors rédactrice en chef de la revue *Perspectives*, entretien intitulé *D'où crient les dissidents*. Le Bureau national, au cours de sa réunion du 16 décembre 2015, a consacré un long moment à débattre de la situation résultant de ce fait accompli et des décisions qu'il convenait de prendre. Cette situation ne se serait pas produite si les débats avaient déjà eu lieu, comme il se doit dans le contexte d'un fonctionnement démocratique d'un comité de rédaction.

Le Bureau national a relevé que l'interview de Madame Duong Thu Huong, certes critique à l'égard du gouvernement vietnamien, ne posait pas de question de principe, l'interviewée seule étant responsable de ses propos. En revanche, trois phrases présentaient un caractère injurieux à l'encontre des autorités vietnamiennes et du peuple vietnamien. A partir du moment où la majorité des membres du Comité de rédaction et le Directeur de publication avaient été mis devant un fait accompli, il n'y avait pas de bonne solution car le Bureau national ne pouvait pas laisser diffuser le numéro en l'état. En effet, nous ne pouvions pas accepter de tels propos contraires à l'esprit et à l'éthique de notre association. C'est pourquoi, à l'unanimité, le Bureau national a décidé de masquer les trois phrases en question, d'encarter dans la revue une

lettre du Président pour expliquer la situation et les raisons des mesures prises, d'adresser une lettre à Monsieur l'Ambassadeur du Vietnam en France et présenter nos excuses aux associations amies avec lesquelles notre association entretient des liens d'amitiés très forts.

Quelques lecteurs et lectrices, ainsi que quelques membres de notre Comité national ont fait part de leur désaccord sur la méthode employée. C'était leur droit le plus légitime. Nous comprenons et respectons ce que leurs inquiétudes expriment.

Dans cette affaire, le Bureau national a eu pour souci de porter témoignage à nos amis de notre association sœur l'AACVF (Association pour l'Amitié et la Coopération Vietnam-France) et de l'UGVF (Union Générale des Vietnamiens de France), aux représentants du peuple vietnamien en France, du fait que notre association, dont la raison d'être est de développer l'amitié, la coopération et la solidarité avec le Vietnam, condamnait fermement de tels propos.

Le Bureau national a considéré que ceux-ci n'avaient rien à voir avec le débat d'idées que nous voulons au contraire développer, dans un esprit constructif et non pour porter des jugements sur la politique du gouvernement vietnamien, ce qui est l'affaire du peuple vietnamien qui s'est tant battu pour sa liberté, au prix de tant de souffrances.

Le Bureau national ne saurait déroger aux valeurs dont notre association est porteuse. L'AAFV est plus que jamais décidée à faire connaître le Vietnam, sa culture, son développement et les enjeux auxquels il se trouve confronté dans un monde en pleine mutation.

Le Bureau national réaffirme sa volonté que notre revue *Perspectives*, dont la qualité des articles est très appréciée, continue à ouvrir ses colonnes le plus largement possible à tous ceux et à toutes celles qui, adhérents, journalistes, scientifiques, historiens, etc., s'intéressent au Vietnam.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans nos prochains numéros.

Le Bureau national de l'AAFV

MONSANTO VA ÊTRE POURSUIVI POUR CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

De l'union de la société civile naît un tribunal international contre le colosse des biotechnologies. Après les maintes controverses autour de ses OGM et de sa stratégie impérialiste, la firme américaine Monsanto est encore une fois sous le feu des projecteurs ! Elle a été invitée du 12 au 16 octobre 2016 à La Haye (Pays-Bas) à venir se défendre devant un tribunal contre de multiples chefs d'accusation. En effet, un collectif international de juristes, d'ONG, de mouvements citoyens et de personnalités (constitué en un comité de 24 personnes et 21 associations) souhaite poursuivre en justice la multinationale, accusée « de polluer l'eau, les sols ou l'air, d'accélérer l'extinction de la biodiversité et la progression de ce que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle l'« épidémie de maladies chroniques évitables » (cancers, maladies d'Alzheimer ou de Parkinson...) ou encore de menacer la souveraineté alimentaire des peuples, par le jeu des brevets sur les semences et de la privatisation du vivant » (Libération).

DES PRIX NOBEL VONT PARTICIPER À UNE CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE SPÉCIALE AU VIETNAM SPÉCIALE INTITULÉE « SCIENCE FONDAMENTALE ET SOCIÉTÉ ».

Elle aura lieu, en juillet 2016, au Centre international des Sciences et de l'Éducation interdisciplinaires (ICISE) dans la province de Binh Dinh (Centre), avec la participation de 150 scientifiques renommés, dont des titulaires du Prix Nobel. Seront notamment présents le vice-Premier ministre Vu Duc Dam, le professeur Ngô Bao Châu, le professeur Dàm Thanh Son...

VIETNAM : UNE TORTUE DE LÉGENDE S'EN EST ALLÉE

Cu Rùa nous a quittés. Elle mesurait un mètre vingt et pesait cent soixante kilos. Appelée affectueusement « arrière-grand-père » par les Vietnamiens, la tortue à carapace molle qui vivait en plein Hanoi dans le lac Hoan Kiem, est morte de son grand âge... et de la pollution. Un âge qui ne semble d'ailleurs pas précisément estimé selon le quotidien vietnamien *Thanh Nien* qui propose une fourchette pour le moins très large : 120 ans ou... 700 ans ? Même confusion quand il s'agit de la nommer scientifiquement : *Rafetus leloii* ou *Rafetus swinhoei* ? L'animal, véritable mascotte dans son pays, a même failli être élu trésor national. Car l'objet de tant d'attentions est, aux yeux de certains, bien plus que le rare spécimen d'une espèce à protéger ! Cu Rùa semblait l'incarnation d'une légende, d'un animal tutélaire pour la nation. Si bien que sa mort représente même pour certains un mauvais présage.

17 000 OUVRIERS DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE EN GRÈVE DANS LE SUD DU VIÊT NAM

Des milliers de travailleurs d'une usine taïwanaise de chaussures étaient en grève fin février pour protester contre une nouvelle directive qu'ils jugent injuste et absurde ⁽¹⁾. 17 000 ouvriers sur un total de 21 600 de l'usine Pouchen avaient cessé le travail dans la province de Dong Nai. Les grévistes affirmaient que la société les saigne à blanc avec un nouveau règlement. En effet selon le quotidien *Lao Dong* (Le travailleur) ce nouveau règlement stipule que tout travailleur/euse qui manquerait quatre jours ou plus par an sans motif, verrait sa prime de fin d'année supprimée. Au Viêt Nam, les employés ont droit à au moins douze jours de congés payés.

Jeudi 25 février la direction a accepté de discuter mais a demandé aux grévistes de reprendre le travail, en affirmant que des explications quant au nouveau règlement seront données ultérieurement. Vendredi 26 la grève se poursuivait, les travailleurs exigeant que cette nouvelle réglementation soit revue et modifiée immédiatement. Le même jour, une altercation entre un inconnu et des grévistes se soldait, parmi ces derniers, par trois blessés dont une ouvrière de 31 ans. Le directeur de la confédération du travail indiquait de son côté que ses services travaillaient à une solution avec la direction de l'usine mais que la décision finale revenait à la maison mère à Taiwan. Pouchen est le plus grand fabricant de chaussures au monde. Lundi 29 février le travail reprenait dans l'usine. Durant le week-end la direction taïwanaise revenait sur le nouveau règlement qu'elle avait voulu mettre en place. Par ailleurs, probablement grâce au rapport de force les ouvriers obtenaient même la paiement des jours de grève ⁽³⁾. En mars 2015 une grève sauvage de plusieurs jours, massive et pacifique, avait déjà eu lieu dans l'entreprise. Il s'agissait alors de contester une nouvelle loi sociale qui selon les employés, restreignait certaines indemnités. A cette occasion les grévistes avaient accusé les gardes de l'entreprise de brutalités en particulier d'usage de matraques électriques ⁽²⁾. L'usine avait été endommagée en mai 2014 lors des « émeutes anti-chinoises » qui avaient secoué 22 provinces du pays.

(1) *Thanh Nien* 27 février 2016
 (2) *Thanh Nien* 27 mars 2015
 (3) *Focustaiwan* 29 mars 2016



Grande souscription

L'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne est créée en mai 1961 à l'aube de ce qui sera l'effroyable guerre américaine au Vietnam. Depuis toujours, elle a pour objectif de faire connaître le Vietnam et de développer la coopération et la solidarité entre nos deux pays. C'est en 2004 que son bulletin interne devient la revue *Perspectives France-Vietnam* qui paraît quatre fois par an. En plus de rendre compte des activités de l'association, celle-ci comporte des notes de lecture, des critiques culturelles, des articles sur l'actualité du Vietnam ou encore des dossiers thématiques. Ainsi, elle vous fait visiter et connaître le Vietnam d'hier et d'aujourd'hui. *Perspectives France-Vietnam* est ainsi l'outil indispensable de tout amoureux du Vietnam.

Afin de permettre son développement et sa pérennité financière, dans un contexte généralisé d'une crise de la presse, l'AAFV lance une grande souscription pour sa revue. Que vous soyez déjà adhérent-e, abonné-e ou ami-e du Vietnam, vous pouvez nous y aider ! Souscrivez !

Souscription pour *Perspectives France-Vietnam*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : adresse électronique :

Je verse :euros (à l'ordre de l'AAFV)

Date : Signature :

L'AAFV est une association reconnue d'intérêt général autorisée à recevoir des dons et des legs. Tout versement par chèque ouvre droit à une réduction fiscale de 66 % du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable.

A retourner à : AAFV, 44 rue Alexis Lepère 93100 MONTREUIL